

Aujourd'hui

LE MAROC

Directeur de la publication : Saâd Benmansour

Quotidien d'information générale · 19^{ème} année · N°4679 · Mardi 30 juin 2020 · 8 Dou Al Kiida 1441 · Prix : 4 DH

Edito

Par Saâd Benmansour

Economie humaine

Il n'est plus besoin aujourd'hui de démontrer l'utilité d'un retour en force de l'industrie au Maroc pour en faire le deuxième pilier nécessaire avec l'agriculture. Ce qui vient de se produire ces quatre derniers mois ici comme ailleurs a apporté les preuves, pour ceux qui continuaient encore à en douter, que la force d'une économie, donc d'un pays, et sa résilience passent aussi par sa capacité à être autonome, à produire de la valeur utile et par son agilité. Le mouvement de la tertiarisation entamé dans le monde depuis deux décennies a touché l'économie marocaine. Les services ont explosé depuis le début des années 2000 pour constituer aujourd'hui le moteur principal dans beaucoup de pays et de régions. Avant les années 2000, les activités relevant des services tels que le tourisme figuraient parmi les secteurs locomotives mais tout en respectant un équilibre avec les autres. Et ces services comprenaient surtout une dimension humaine à travers l'expérience client. Avec l'accélération de la mondialisation et le raz-de-marée digital, une nouvelle génération de services a explosé avec notamment la délocalisation des activités facilitée par le transfert des données en grands volumes d'un continent à un autre grâce aux technologies. Cette mondialisation a eu également comme effets de déplacer les centres de production et de détruire les industries de certains pays au profit d'autres. Une crise, humaine, comme celle que traverse le monde en ce moment, a cela de positif : elle a démontré qu'un modèle basé uniquement sur la recherche de l'efficacité économique à travers l'optimisation des coûts et sur la course effrénée à la compétitivité, mais qui s'éloigne des basiques de l'être humain, est facilement destructible. De grandes économies du monde viennent de nous en faire l'illustration ces trois derniers mois.

UN TEXTE À LA CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS PROPOSE DE REVOIR LES CONDITIONS INTRODUITES AU LIVRET V

Code de commerce : La réforme reliftée ?

Voir pages 6-7

La crise sanitaire n'a fait qu'exacerber les problèmes dont ils souffrent

Les architectes exposent leurs doléances

Voir page 11

Distribution de l'orge subventionné

Acte II à Dakhla

Voir page 12

Don de sang

Les équipes d'Al Omrane Souss-Massa donnent l'exemple



Voir page 4

Unités de réfrigération



Les mesures préventives renforcées

Voir page 4

LES SCIENTIFIQUES PERSISTENT ET SIGNENT

Pourquoi c'est encore tôt de laisser tomber son masque !

Voir page 16

Tourisme

Chefchaouen se mobilise pour sauver sa saison



Voir page 13

RENDEZ-VOUS CAPITAL HUMAIN

AMORCER LE REDÉMARRAGE
Comment assurer une bonne reprise pour les collaborateurs ?



© D.R.

Pages 14-15

Le Royaume est le premier bénéficiaire

La France a délivré près de 35.000 titres de séjour au Maroc en 2019

Voir page 8



Transfert Hakimi à l'Inter Milan pour 40 millions d'euros!

Voir page 20

Pensé pour soutenir l'action associative

inwi déploie le «Pack Association Dir iddik»

Poursuivant son engagement en faveur de l'action sociale, inwi déploie le «Pack Association Dir iddik», destiné à soutenir les associations dans leurs actions au quotidien, particulièrement dans ce contexte de crise sanitaire. «Nous souhaitons, à travers le Pack Association, encourager nos partenaires du programme Dir iddik et les aider à faire connaître et réussir leurs projets. Nous sommes confiants que les associations trouveront dans ce pack une multitude de solutions utiles et innovantes pour améliorer leurs actions citoyennes au quoti-

dien», précise Kenza Bouziri, directrice de la communication Corporate & RSE à inwi. Le Pack Association s'inscrit dans la continuité des initiatives «Dir iddik». En effet, les associations partenaires de ce programme pourront fluidifier leurs activités, faire connaître leurs projets et continuer à fédérer les bénévoles. Ceci grâce à un pack entièrement digitalisé dans ses 5 composantes majeures, pour s'adapter au contexte lié à la crise sanitaire Covid-19. Le kit digital offre aux associations la possibilité de créer un site web clé en main sur diriddik.ma, per-

sonnalisé et personnalisable. Le kit télécoms, lui, offre un abonnement internet avec un accès internet haut débit en illimité pendant 1 an. Les autres composantes du pack se composent d'un kit media qui propose aux associations un accompagnement media pour mettre en avant leur association et leurs actions et un kit formation où les associations éligibles pourront bénéficier d'une formation gratuite sur les canaux digitaux. Enfin, des rencontres régionales, en ligne, sont organisées pour créer un échange et le partage d'expérience entre les associations



participantes au programme Dir iddik. Confirmant son engagement habituel en faveur de l'action sociale, inwi s'est joint, depuis le début de la crise sanitaire, à l'élan de mobilisation nationale pour

apporter son soutien aux Marocains, notamment à travers l'initiative «Dir iddik». Ainsi, l'opérateur a mené plusieurs actions de solidarité en faveur de plus de 3.500 familles.

La reprise du processus aura lieu le 1er juillet

Prestations tiers payant : La CNSS rétablit l'accord préalable

La Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) a adressé un avis important aux établissements de soins admis au tiers payant. Celle-ci annonce la reprise du processus d'accord préalable pour la prise en charge en tiers payant à partir du 1er juillet 2020. Ainsi, à partir de cette date, toutes les hospitalisations devront faire l'objet d'un accord préalable de la part de la CNSS, y compris celles qui seraient en cours. La CNSS met à la disposition des établissements de soins deux numéros : 0802033333 ou 0802007200. La reprise de ce processus s'explique par l'allègement des mesures du confinement sanitaire décidé par les

autorités publiques. Dans son avis, la CNSS rappelle qu'en raison de la situation relative à la Covid-19 et dans un souci de maintien du droit au tiers payant au profit des assurés, la CNSS avait dispensé les établissements de soins de la demande de l'accord préalable pour la prise en charge des hospitalisations admises en tiers payant. En effet, la CNSS avait dispensé le 20 mars l'ensemble des établissements de soins, relevant des secteurs public et privé des demandes d'accord préalable. Les établissements avaient ainsi été appelés à consulter l'éligibilité de leurs patients à l'AMO en consultant le portail «Prestataires de soins» mis à leur disposition.



Le projet a nécessité 360 millions DH

La Cité des métiers et des compétences de la région de l'Oriental en chantier

Le projet de la Cité des métiers et des compétences de la région de l'Oriental est le deuxième du programme dont les travaux de construction seront lancés, après la Cité des métiers et des compétences de la région Souss-Massa, dont le coup d'envoi a été officiellement donné par Sa Majesté le Roi Mohammed VI le 6 février 2020 à Agadir. Située à Nador sur un terrain de 12 hectares, la CMC de l'Oriental a été conçue pour accueillir 2.920 stagiaires par an, leur offrant la possibilité de se former dans 8 secteurs que sont l'industrie, la gestion et le commerce, le digital & offshoring, le tourisme & hôtellerie, l'agriculture, la

santé, le BTP et le pôle services à la personne et à la communauté. Quant aux espaces de vie, ils contiendront la Maison des stagiaires, avec son hébergement (300 lits), son restaurant (300 couverts) et ses espaces de rencontre et terrains sportifs. La construction de la Cité des métiers et des compétences de l'Oriental démarquera à partir du 29 juin 2020, pour une durée de réalisation de 12 mois. La réalisation du projet nécessitera un investissement global de 360 MDH, dont une contribution de la Région de l'Oriental de 90 MDH, avec un budget de 245 MDH dédié aux études et travaux de construction.

Aujourd'hui

Président de directoire, directeur de la publication et de la rédaction : Saâd Benmansour

Assistante de direction - Chargée de mission : Naïma Tlemçani

Membre de la Fédération marocaine des éditeurs de journaux



REDACTION
Rédacteur en chef adjoint : Hicham Mouhlal

Secrétaire général adjoint de la rédaction : Khalid Bidari

Grand reporter : Dounia Essabban

Journalistes

Laila Zerrour
Abderrafii Al Oumiliki
Kawtar Tali
Salima Guisser
Siham Jdraoui
Hakim Bahechar
Mohamed Badrane
Sami Jennane
Leila Ouchagour

Correspondants régionaux
Najat Faïssal (Tanger)
Mohamed Laâbid (Agadir)

Journaliste-photographe : Chafik Arich

Service infographie
Abderrahim Hamaby (Chef de service)
Hicham Islah (Responsable artistique)

Infographistes
Moulay Hafid Wardy
Samira Hamid
Hanane Nassih
Nadia Guensi

Relecture et correction : Mohamed El Fahli

Moyens généraux :
Mustapha Idamia (Chef de service)
Mustapha Akil

Toufik Ait Belouali
Yassine El Marga
Ahmed Idahan
El Mustapha El Bouazizi
Noureddine Azmaou
Rachid Ouheddou

Digital Unit

Webmasters
Marouane El Mouedden
Kaid Salim Larbi
Bouchaib Lioeddine

Directrice Commerciale et de développement : Hassania Tazi

Chefs de publicité : Asmaa Ben Harati

Annonces légales et appels d'offres : Amine Maâzouzi

Chargée des partenariats : Asmaa Bensouda Korachi

Administration et comptabilité
Hamid Hakani : Responsable Administratif & Financier
Mustapha Taramchi (Facturation commerciale)

Recouvrement : Houssaine Houssi

Accueil et standard :
Laoufir Yasmina
Fatima-Zahra El Hariri

Imprimerie : GMS Print
Distribution : Sapress Tirage : 12.000
Edité par ALM Publishing (Caractères Media Group)

Président du Conseil de surveillance : Khalid Bazid

Autres publications du groupe

La Vie éco, Femmes du Maroc, Maisons du Maroc, Nissaa, Nejma

COMMISSION PARITAIRE DE LA PRESSE ÉCRITE - Q.F/001-05- DOSSIER PRESSE - Aut. 41/2000 ISSN : 1114-4807 - Dépot légal : 2002-0017

Adresses financières arrêtées du MFI : N°2893-94

ADRESSE : - 20-26, rue Bassatine - Immeuble Myr - Etage 5 boulevard de la Résistance - Ben Jdia - Casablanca
Standard : 05 22 45 75 60-63
Fax - Rédaction : 05 22 54 20 09
Fax - Publicité et annonces : 05 22 54 16 67



التجاري وفا بنك
Attijariwafa bank

Croire en vous

BANQUE & ENGAGÉE

OFFRE RELANCE

FINANCEMENTS | CONSEIL | SERVICES DIGITAUX

Pour relancer votre activité, il vous faut des financements & bien plus encore ! Avec l'offre Relance d'Attijariwafa bank, bénéficiez d'une panoplie de solutions de financement adossées à la garantie Damane Relance pour la reprise de vos affaires : Confirming fournisseurs, financement de vos stocks, couverture de vos charges, relance de l'export, investissements d'appoint ... Profitez, en plus, de conseils d'experts dans nos Centres d'Affaires et à travers nos webinaires et accédez à une large gamme de services digitaux, de la simple consultation de vos comptes aux opérations de marché, pour repartir sur des bases solides.

UNE OFFRE DE

PLAN ENTREPRISE



Un référentiel a été publié lundi par les autorités publiques

Unités de réfrigération : Les mesures préventives renforcées

Les ministères de l'intérieur, de l'agriculture, de la pêche maritime, du développement rural et des eaux et forêts et le ministère de l'industrie, du commerce, de l'économie verte et numérique durcissent les mesures de précaution au niveau des unités utilisant la chaîne du froid en publiant lundi un référentiel concernant les mesures préventives complémentaires à adopter au niveau des unités de réfrigération.

Cette initiative rentre dans le cadre des mesures de prévention sanitaires accompagnant la deuxième étape de la levée progressive du confinement et vient en égard aux multiples usages du froid, particulièrement en cette période de l'année, au niveau de différentes chaînes de production et de stockage des produits alimentaires ainsi que la chaîne



d'approvisionnement des marchés.

En effet, cet outil destiné à l'ensemble des professionnels de l'industrie agroalimentaire, les unités de stockage des produits frais ainsi que les communes dis-

posant d'unités frigorifiques instaurent les mesures et procédures à adopter et qui portent notamment sur la publication d'un référentiel des mesures préventives à adopter au niveau de l'ensemble des unités utilisant la chaîne du

froid, en plus des mesures préventives générales précédemment publiées, l'intégration du contenu dudit référentiel et l'adoption au niveau du protocole spécifique à la gestion des infections en milieu de travail, précédemment adopté en tant que mécanisme de surveillance quotidienne des unités de production, de conservation et de stockage.

Selon un communiqué conjoint de ces trois ministres, «les unités concernées doivent soumettre leurs travailleurs et personnel au test de Covid-19 à une large échelle et au contrôle continu, en effectuant des tests par échantillonnage de manière régulière, et doivent également faire preuve d'un engagement continu à l'application stricte de toutes les autres mesures de prévention publiées précédemment».

Don de sang

Les équipes d'Al Omrane Souss-Massa donnent l'exemple



La société Al Omrane Souss-Massa a organisé vendredi dernier en collaboration avec le Centre national de transfusion sanguine et d'hématologie d'Agadir une collecte de sang et qui a connu la participation de l'ensemble de ses collaborateurs.

Cette initiative vient pour pal-

lier le déficit enregistré en cette matière vitale suite aux mesures de confinement sanitaire adoptées pour la lutte contre la pandémie Covid-19.

En effet, cette action humanitaire a connu une forte mobilisation des collaborateurs de la société Al Omrane Souss-Massa en se conformant aux mesures préconisées sur les plans sanitaire (stérilisation et port des masques de protection) et organisationnel (respect de la distance de sécurité) pour éviter la propagation de la pandémie. L'opération intervient dans un contexte où la demande de sang est supérieure à l'offre afin d'encourager la culture du don de sang et limiter le déficit des stocks de produits sanguins.

Rabat : Un policier contraint d'abattre un chien agressif d'un multirécidiviste

Un brigadier exerçant dans la brigade antigang relevant de la préfecture de police de Rabat a été contraint, aux premières heures de ce lundi, d'utiliser son arme de service pour neutraliser un chien d'une race agressive, appartenant à un individu aux multiples antécédents judiciaires pour trafic de drogue et de psychotropes.

Une patrouille de police était intervenue pour appréhender le suspect objet de deux avis de recherche au niveau national, dont le premier pour implication dans le trafic de drogue, alors que le deuxième est relatif à l'exécution

d'un jugement judiciaire prononcé à son encontre, indique la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) dans un communiqué, précisant que le mis en cause a incité le chien à attaquer les éléments de

la police, mettant ainsi en péril leur sécurité.

Face à cette situation, un membre de la patrouille a été contraint d'utiliser son arme de service et de tirer deux balles ayant

mortellement atteint le chien, ce qui a permis aussi d'interpeller le suspect et de neutraliser le danger qu'il représentait, ajoute-t-on de même source.



Aujourd'hui
LE MAROC

Que l'information continue

24H/24
7/7

Restez branchés sur toute l'actualité à travers nos plates-formes digitales

www.aujourdhui.ma



20-26, rue Bassatine - Immeuble Myr - Etage 5 - Bd de la Résistance Benjdia - Casablanca - Tél. : 05 22 45 75 60 à 63 - Fax : 05 22 54 20 09

www.aujourdhui.ma
N°4679 · Mardi 30 juin 2020



RÉSIDENCES
CASAVIEW
3^{ÈME} TRANCHE

Dans le nouveau quartier chic de Casa sur la nouvelle rocade sud-ouest et à 12 minutes du centre-ville, CASAVIEW vous propose des appartements bénéficiant d'un emplacement privilégié, de prestations de standing et d'équipements fonctionnels de premier choix (domotique...).

Au nombre de deux par étage, les appartements sont entre 83m² et 113m², disposant d'un choix de 2 ou 3 chambres avec salon, incluant des places de parking sous-terrain titrés et jouissant de finitions exceptionnelles. CASAVIEW est le projet résidentiel qui comblera les familles et les jeunes actifs.

Les résidences CASAVIEW, bien-être et proximité à portée de main !

Contactez en direct nos conseillers commerciaux sur klkdigital.com

À partir de :
1 050 000^{dhs}

de **83m²**
à **113m²**

by **KLK**
KHAYATEYLIVING

 **080 200 28 28**

CasaView.ma



Un texte à la Chambre des représentants propose de revoir les conditions introduites au livret V

Code de commerce : La réforme reliftée ?

Le texte vise un allègement des conditions pour le sauvetage des entreprises en difficulté dans le contexte actuel marqué par une crise économique générée par la pandémie du coronavirus.

Mohamed Badrane
mbadrane@aujourd'hui.ma

La réforme avait permis au Maroc de progresser sur le classement Doing Business mais elle a fait aussi des mécontents dans le monde des affaires. Aujourd'hui, les appels se multiplient pour revoir les nouveautés introduites au livret V du code de commerce. Un texte a été déposé à la Chambre des représentants et il se trouve actuellement en instance d'examen à la commission permanente chargée des secteurs productifs. Le texte

visait un allègement des conditions pour le sauvetage des entreprises en difficulté dans le contexte actuel marqué par une crise économique générée par la pandémie du coronavirus. Pour rappel, la réforme avait déjà été critiquée dès son adoption par le Parlement et son entrée en vigueur en 2018. Concrètement, la réforme avait notamment mis en place des procédures de prévention des entreprises en difficulté donnant la possibilité au commissaire

aux comptes, ou l'un des associés, d'avertir le chef de l'entreprise avec en outre la possibilité de saisir la justice pour actionner un mécanisme externe de la prévention d'entreprise en difficulté. La proposition de loi qui se trouve actuellement chez les députés préconise en raison de la crise actuelle de revoir momentanément les changements introduits par ladite réforme. Ainsi, le texte de loi propose de donner la possibilité «à l'entreprise se trouvant en difficulté d'enclencher la procédure de sauvetage sans l'intervention d'une quelconque partie externe». Mais ce changement bute selon les rédacteurs de la proposition de loi sur un obstacle de taille puisque le législateur a prévu une condition pour bénéficier du plan de sauvetage. En effet, l'entreprise en question ne doit pas se trouver déjà dans une situation de cessation de paiement (article 561). Pour les initiateurs du nouveau texte, «la situation que nous vivons actuellement est exceptionnelle et nécessite donc de prendre des mesures exceptionnelles, notamment à travers l'introduction d'une flexibilité au niveau de l'article 561 et la condition relative à la cessation de paiement. Il est proposé à la place de mettre en œuvre «d'autres conditions pour immuniser la procédure de sauvegarde afin d'éviter qu'elle ne sorte de ses objectifs initiaux». Reste à savoir si ce nouveau texte ira à son terme et verra le jour durant les prochains mois. Les élus à l'origine de cette initiative savent qu'une telle décision

est délicate à prendre et pourrait avoir un impact sur le progrès réalisé au niveau du climat des affaires. C'est la raison pour laquelle les députés en question proposent que la flexibilité et les changements proposés soient limités dans le temps en attendant que les effets des difficultés économiques et financières produites par la pandémie Covid-19 soient passés. «Cette proposition rejoint les mesures déjà prises par l'État et les parties concernées pour aider les entreprises à dépasser les effets de la pandémie», concluent les responsables. Affaire à suivre.

“

Le texte de loi propose de donner la possibilité «à l'entreprise se trouvant en difficulté d'enclencher la procédure de sauvetage sans l'intervention d'une quelconque partie externe».

Réforme critiquée

L'entrée en vigueur de la réforme du livret V du code de commerce avait provoqué une véritable levée de boucliers chez une partie des professionnels dans le monde économique et judiciaire notamment. Parmi les points décriés, il y a le ral-

longement des délais sur plusieurs années pour les procédures de sauvetage. Les praticiens avaient également critiqué le manque de garanties pour les créanciers de récupérer leur dû. Pourtant, les défenseurs de la réforme affirmaient de l'autre côté

que la réforme était le résultat de larges consultations avec les parties concernées avec des préparatifs qui avaient duré plusieurs années pour faire le tour des questions qui pouvaient potentiellement diviser ou soulever des interrogations.



Classement

Même si la réforme est critiquée, elle avait permis au Maroc d'améliorer son classement dans l'édition 2019 du rapport annuel du Doing Business sur le climat des affaires. Le Maroc avait gagné 9 places par rapport à son rang une année auparavant en arrivant à la 60ème place faisant partie donc du Top 60 sur 190 pays. Et dire qu'en 2010, le Maroc pointait à la 128ème place. Et la réforme du livre V, poussée par le CNEA, semble visiblement avoir fait mouche puisque le Maroc a gagné pour ce critère 63 places d'un seul coup pointant à la 71ème place. Ladite réforme doit instaurer les fondements d'une bonne gouvernance dans la gestion des procédures en matière de règlement de l'insolvabilité et la détection précoce des difficultés d'entreprises. Le Royaume veut aller encore plus loin dans le classement grâce notamment à la refonte globale du cadre juridique des sûretés mobilières et l'instauration d'un registre national des nantissements. Le pays cible désormais le top 50 dans les prochains Doing Business de la Banque mondiale.

**CONCOURS
SPÉCIAL RAMADAN**

Aujourdhui
LE MAROC

Aujourdhui le Maroc remercie tous les participants à son jeu et vous donne rendez-vous avec un tirage au sort dans les prochains jours pour désigner les heureux gagnants.

Merci encore une fois à nos fidèles lecteurs et à nos partenaires.

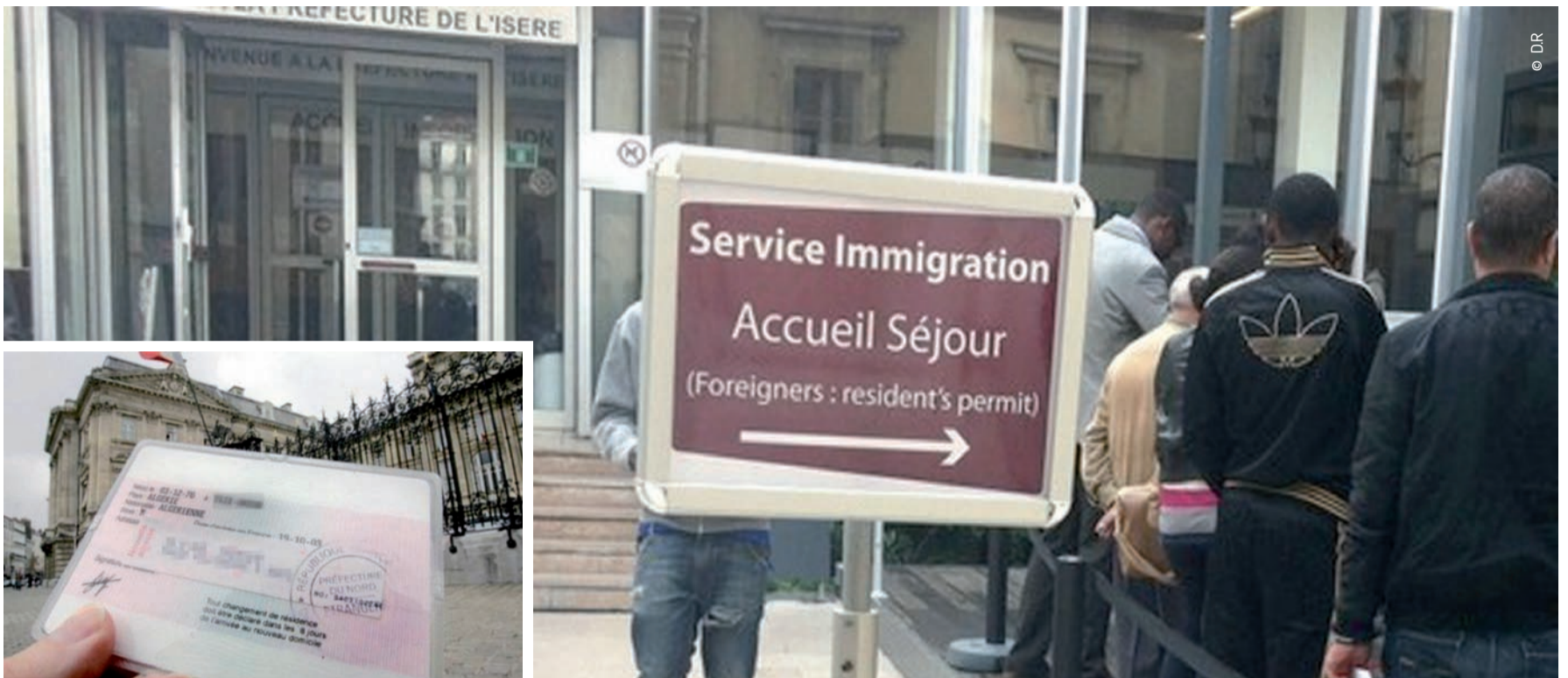
RENDEZ-VOUS DANS LES PROCHAINS MOIS POUR DE NOUVEAUX CONCOURS ET DES LOTS À GAGNER

<http://www.aujourdhui.ma>

ou sur Nos réseaux sociaux

PLUSIEURS LOTS ET BONS D'ACHAT À GAGNER

EN PARTENARIAT AVEC



Le Royaume est le premier bénéficiaire

La France a délivré près de 35.000 titres de séjour au Maroc en 2019

Laila Zerrou
lzerrou@aujourd'hui.ma

Le Maroc arrive en tête des pays d'origine des détenteurs des titres de séjour en France. Selon les statistiques annuelles de la Direction générale des étrangers en France du ministère de l'intérieur, la France a délivré au total de 274.676 titres de séjour en 2019. Le Maroc est le premier bénéficiaire avec 34.929 titres de séjour. Il est suivi de l'Algérie avec 27.391 titres de séjour, la Tunisie (19.596) et la Chine (15.291). A noter qu'après une première publication le 21 janvier 2020 de données estimées pour l'année 2019, il s'agit là de données provisoires. Les données définitives ne seront publiées qu'en janvier 2021. La primo-délivrance des titres de séjour (c'est-à-dire les titres délivrés aux étrangers majeurs à la suite d'une première demande de séjour) a progressé de

6,1% en 2019. Cette hausse est principalement due à l'augmentation des admissions pour motif étudiant. En effet, plus de 90.000 premiers titres de séjour ont été délivrés à des étudiants, ce qui représente le plus haut niveau jamais atteint, après 83.700 en 2018. L'immigration familiale, qui demeure encore pour quelques unités la plus grande part du flux migratoire, est en légère baisse (- 1,0%). Les premiers titres pour un motif économique s'établissent à près de 38.671, en hausse de 14,8%. L'immigration professionnelle représente 14% de l'ensemble. En 2019, plus de 35.200 titres de séjour «passport talent» ont été délivrés, en données provisoires (près de 13.500 premiers titres et 21.700 titres en renouvellement). Enfin, les premiers titres humanitaires

sont en hausse (+ 3,7%) après un repli en 2018 (- 4,0%), avec près de 36.300 titres délivrés en 2019.

Visas : Le Maroc, premier au Maghreb

La Direction générale des étrangers en France signale que la délivrance des visas a légèrement baissé en 2019 (- 1%). Un total de 3.534.999 visas ont été délivrés contre 3.572.326 en 2018. Le nombre de visas de court séjour pour l'espace Schengen a diminué dans les mêmes proportions (- 1,5%). A noter que le nombre de demandes s'est stabilisé à 4.290.482 alors que le nombre de refus s'est chiffré à 686.862. Après les données provisoires publiées en janvier 2020, il s'agit des données définitives.

Parmi les 15 nationalités auxquelles la France a délivré le plus grand nombre de visas, le Maroc arrive à la troisième position avec 346.032 visas délivrés en 2019 contre 334.019 en 2018, soit 12.013 visas de plus.

La Chine reste le premier pays d'origine des titulaires de visas, avec 757.500 visas délivrés en 2019 contre 876.559 en 2018. La Russie arrive en seconde position avec 486.706 visas délivrés contre 372.531 en 2018. Au niveau du Maghreb, le Maroc arrive en tête. Il est suivi de l'Algérie. Le nombre de visas accordés aux Algériens a baissé en passant de 297.110 à 274.421 en 2019. Il en va de même pour la Tunisie qui arrive à la 6ème position et dont le nombre de visas délivrés a régressé en passant de 154.011 en 2018 à 145.846 en 2019.

Nadia Fettah Alaoui plaide pour un nouveau modèle de développement «durable» et «inclusif»

La ministre du tourisme, de l'artisanat, du transport aérien et de l'économie sociale, Nadia Fettah Alaoui, a souligné l'importance d'inventer un nouveau modèle de développement de nature à contribuer à des transformations sociales et à favoriser la transition vers un modèle «durable» et «inclusif». «La crise sanitaire liée au coronavirus (Covid-19) renforce davantage l'idée qu'il est important d'inventer un nouveau modèle économique qui soit accompagné d'une série d'innovations, qui permettront de contribuer à des trans-

formations sociales dans l'objectif de favoriser la transition vers un modèle de développement durable inclusif», a-t-elle relevé lors d'un séminaire virtuel sur la promotion de l'économie sociale et solidaire, organisé par l'Union pour la Méditerranée (UpM). Cité dans un communiqué lundi du ministère, elle a fait savoir que dans l'objectif d'augmenter la résilience des acteurs de l'économie sociale et solidaire, un plan de relance a été élaboré par le ministère axé sur le soutien à la commercialisation et la vente des produits et services via des

plateformes électroniques et l'accès à la couverture sociale des entités de l'économie sociale et solidaire. L'élaboration d'une stratégie nationale pour l'économie sociale et solidaire et la mise en place de la loi-cadre sur cette filière en vue de structurer le secteur figurent parmi les axes de ce plan de relance, a souligné la ministre lors de cette rencontre placée sous le thème «Mesures nationales visant à promouvoir l'économie sociale en tant qu'acteur clé pour résoudre les conséquences sociales et économiques de la pandémie.







PAYEZ AVEC VOTRE MOBILE CHEZ AFRIQUIA!

NOUS ACCEPTONS LE PAIEMENT MOBILE
DANS TOUTES NOS STATIONS



AFRIQUIA
افريقييا

afriquia.ma    

Ce nouveau moyen de paiement de référence offre la possibilité aux utilisateurs de régler leurs achats en toute sécurité et simplicité à partir d'un téléphone mobile.

Le secteur a connu 50% à 100% de baisse du chiffre d'affaires

Communication : Les 5 mesures des agences conseil pour la relance

Leila Ouchagour
louchagour@aujourd'hui.ma

Le secteur de la communication reflète la bonne santé d'une économie.

A l'heure où le Maroc se dirige vers le déconfinement et la reprise des activités, l'Union des agences conseil en communication (UACC) dévoile ses 5 mesures de soutien à la relance du secteur et de l'économie nationale. A l'image d'un grand nombre d'activités, le secteur de la communication a été touché par la crise : 50% à 100% de baisse du chiffre d'affaires des agences, les métiers les plus touchés étant l'événementiel et la publicité. Globalement, le secteur emploie plus de 90.000 personnes. En temps normal, il génère un chiffre d'affaires annuel de 12 milliards DH. De même, le poids économique de l'écosystème anime 8.500 entreprises.

Les investissements publicitaires en baisse de 43%

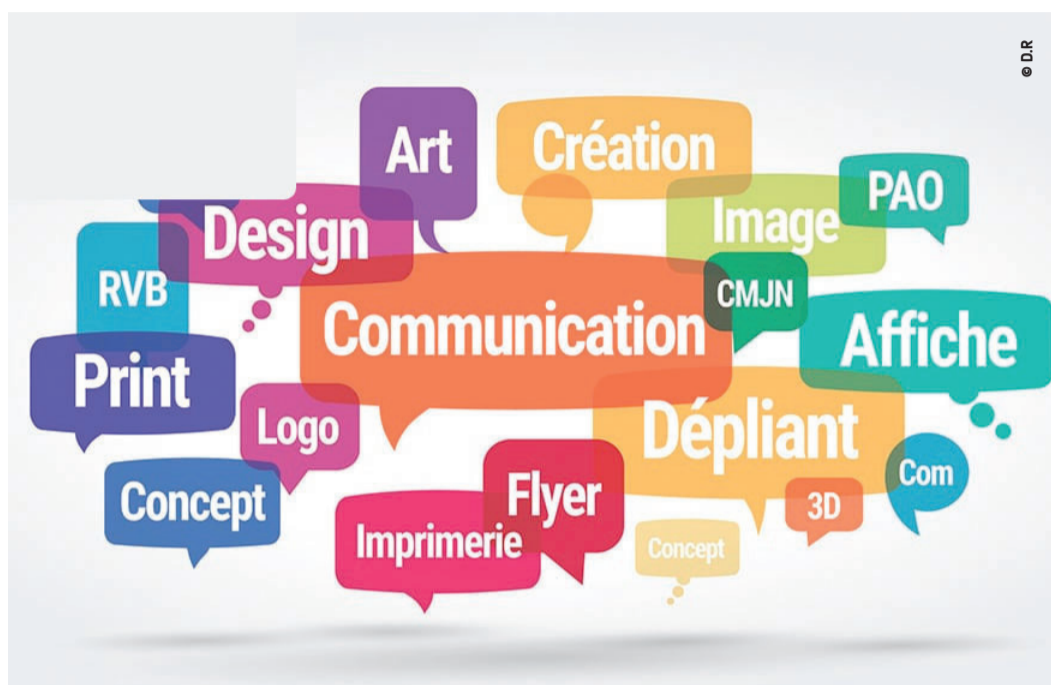
Depuis le début du déconfinement, les investissements publicitaires ont connu une baisse de 43%. Dans le détail, on compte un recul de -18% pour la télévision, -60% pour la radio, -56% pour la presse,

- 25% pour l'affichage, -45% pour le digital et -100% pour le cinéma (fermeture des salles de cinéma oblige). Dans le top 5 des annonceurs durant cette période se trouvent les télécommunications (-18%), l'alimentaire (-44%), l'entretien (+83%), toilette/beauté (-33%), et banques/assurances (-50%). En 2019, les secteurs de l'immobilier, du transport et des banques et assurances étaient respectivement à la 3ème et 4ème places.

Un plan Marshall !

Pour relancer le secteur, l'UACC recommande 5 mesures d'urgence qu'elle a soumises à la Fédération

Du côté des mesures légales, l'UACC propose la possibilité de réduction du temps de travail au-delà des 60 jours autorisés par le code du travail, pour permettre aux entreprises de préserver l'emploi de leurs collaborateurs.



du commerce et des services de la CGEM, au Comité de veille économique, social et environnemental et au Conseil national de la presse. Ainsi, les mesures fiscales reposent sur la suspension du paiement de l'impôt sur le revenu et des charges sociales durant l'année 2020 et allègement de l'IS sur l'année 2020. Pour ce qui est des mesures financières, celles-ci portent sur l'accès simplifié à Damane Oxygène sur une période de 12 mois minimum et le

prolongement des crédits de financements à taux réduits et réduction des délais de paiement avec mise en place de pénalités de retard. Du côté des mesures légales, l'UACC propose la possibilité de réduction du temps de travail au-delà des 60 jours autorisés par le code du travail, pour permettre aux entreprises de préserver l'emploi de leurs collaborateurs. En matière d'incitation à l'investissement en communication, les professionnels proposent l'exonération

de la taxe d'écran (droits de timbre sur la publicité audiovisuelle) pour les investissements audiovisuels qui atteignent un palier indexé sur le chiffre d'affaires de l'entreprise, et le renforcement de la commande publique de la communication. Enfin, l'UACC appelle à la mise en place des subventions pour les médias d'information (presse, radios) sur la base des investissements réalisés et de la performance des médias (base objective).

Commerce extérieur

Les indices en régression au T1-2020

Les indices du commerce extérieur (ICE) ont régressé au cours du premier trimestre 2020 par rapport à la même période un an auparavant, selon le Haut-commissariat au Plan (HCP).

L'indice des valeurs unitaires à l'importation a reculé de 1,4%, tandis que celui des valeurs unitaires à l'exportation a connu une diminution de 3,7%, précise le HCP dans une note d'information relative aux ICE au T1-2020. A l'importation, la baisse résulte principalement de la diminution des valeurs unitaires

des «demi-produits» de 4,8%, de «l'énergie et lubrifiants» de 6,3%, des «produits bruts d'origine minérale» de 44,6% et de «l'alimentation, boissons et tabacs» de 1,6%.

Les indices des valeurs moyennes des «produits finis d'équipement industriel», des «produits finis de consommation» et des «produits finis d'équipement agricole» ont, quant à eux, augmenté de 5,5%, 2,4% et 2,0% respectivement atténuant ainsi la baisse de l'indice global des importations.

En ce qui concerne l'exportation, la



régression s'explique essentiellement par la diminution des valeurs unitaires des «demi-produits» de 15,5%, des «produits bruts d'origine minérale» de 9,5%, des «produits finis de consommation» de 0,4% et

des «produits finis d'équipement industriel» de 0,2%. En revanche, cet indice a augmenté dans l'alimentation, boissons et tabacs» de 0,7% et les «produits bruts d'origine animale et végétale» de 5,7%.

La crise sanitaire n'a fait qu'exacerber les problèmes dont ils souffrent

Les architectes exposent leurs doléances

DNCR à Tanger Najat Faïssal
nfaissal@aujourd'hui.ma

Avec les grandes difficultés dont souffre la profession avant même la pandémie Covid-19, les architectes ont intérêt à se mobiliser davantage et unir leurs efforts pour pouvoir reprendre leurs activités. C'est ce qu'a indiqué le président du Conseil national de l'ordre des architectes (CNOA), Azzedine Nekkouche, lors de l'assemblée générale des architectes de la zone de Tanger tenue dernièrement par visioconférence. «*Nous devons nous battre pour retrouver notre rôle de concepteur et le bien-être de nos concitoyens*», a-t-il dit.

M. Nekkouche a tenu à rappeler les efforts déployés par le Conseil national pour défendre les intérêts des architectes, dont les activités ont été frappées de plein fouet par la crise sanitaire, mais ils continuent de résister pour pouvoir retrouver le rythme de leur travail en temps normal.

L'intervenant a tenu à rappeler une série de chantiers entreprise par le CNOA pour soulever de grandes questions ou dans le traitement des dossiers prioritaires dont les facilités d'octroi des autorisations de construire ou la couverture sociale au profit des architectes.

Dans ce sens, M. Nekkouche a fait part du rôle joué par le conseil pour faire entendre les doléances des



Azzedine Nekkouche

Président du Conseil national de l'ordre des architectes (CNOA).

professionnels lors de ses réunions avec la ministre de l'aménagement du territoire national, de l'urbanisme, de l'habitat et de la politique de la ville, Nouzha Bouchareb, ou avec d'autres responsables et partenaires concernés. L'intervenant a également saisi l'occasion pour saluer les efforts déployés par les Conseils régionaux de l'Ordre des architectes pour aider les professionnels dans le traitement de certains dossiers auprès des auto-

rités ou des services administratifs concernés.

De son côté, le président du Conseil régional de l'ordre des architectes de la région du Nord-Zone de Tanger, Mokhtar Mimoun, a indiqué que les membres de son équipe ont multiplié les efforts pour suivre l'état de

la profession et coordonner avec les instances nationales et le ministère de tutelle et pour proposer les solutions en vue d'aider le secteur

à survivre à cette crise. Il a ensuite passé en revue le bilan des actions de son Conseil.

«*Nous avons géré les dossiers courants comme le transit par le Conseil à travers la délivrance du cahier du chantier et le visa du contrat. Ce travail a consisté surtout à conforter la relation avec les arrondissements de Tanger et Charf et à tisser de nouveaux liens avec les autres communes de Tanger*», a-t-il fait savoir.

M. Mimoun a tenu à aborder d'autres questions et dossiers dont celui relatif à la discipline. «*Il faut dire que les dossiers les plus graves sont actuellement du ressort des tribunaux d'appel au niveau de la capitale. Notre volonté est de clôturer les autres dossiers disciplinaires encore ouverts avant la fin de notre mandat*», a-t-il précisé.

M. Mimoun a fait part de la contribution du conseil régional de la Zone de Tanger dans la préparation des dossiers nationaux et des propositions à défendre au niveau national. «*Nous avons contribué à la préparation des propositions concernant le dossier CNSS et à la négociation d'un accord-cadre avec la DGI*», a-t-il dit.

Cette assemblée a été l'occasion pour les architectes de réitérer leurs propositions s'orientant vers le maintien de leur activité et vers le retour de leur production au niveau normal.

Integrated Endpoint Security : La nouvelle solution EDR de Kaspersky à destination des PME

Kaspersky dévoile Integrated Endpoint Security, une nouvelle approche dédiée aux PME et qui intègre dorénavant une console de gestion cloud et les outils Kaspersky EDR Optimum et Kaspersky Sandbox.

La solution Kaspersky EDR Optimum offre une visibilité instantanée sur les menaces détectées par Kaspersky Endpoint Security for Business et indique le contexte de toutes les activités malveillantes identifiées : données d'alerte enrichies et visualisation du chemin de propagation de l'attaque. Aussi, les chercheurs de Kaspersky ont constaté une hausse de 46% des attaques lancées contre les uti-



lisateurs de terminaux Linux entre 2018 et 2019. Pour que ces attaques ne touchent pas les entreprises, la nouvelle solution Kaspersky Endpoint Security renforce la protection des terminaux fonctionnant sous Linux. Grâce aux composants de protection contre les menaces Web et réseau, le trafic entrant et sortant

ne contient plus aucune activité malveillante. La protection des données est renforcée par une fonction de contrôle des périphériques qui permet de définir des règles de transfert des données à destination d'autres terminaux ou équipements informatiques.

Nouvelle formule : Forever lance Forever Calcium et Forever Daily

Du nouveau chez Forever. La marque vient, comme elle l'annonce, de concevoir Forever Calcium «pour aider au maintien d'une ossature normale». «Associée à de la vitamine D, cette nouvelle formule à base de comprimés participe à la bonne absorption du calcium, que le corps ne synthétise pas, en lui apportant la dose quotidienne dont il a besoin», détaille la marque. Selon la même source, le dosage de cette formule est parfaitement équilibré et contient des minéraux complémentaires (zinc, manganèse, etc.), ainsi que de la vitamine C qui contribue à la formation du collagène pour assurer la fonction normale des cartilages. «Aussi, pour faire le plein de minéraux, vitamines et antioxydants, Forever a déve-



loppé Forever Daily : un mélange exclusif de 55 ingrédients qui associe les nutriments du Complexe AOS (Aloe OligoSaccharides) à des vitamines, minéraux et des phytonutriments d'extraits de fruits et légumes», ajoute la marque. L'AOS permettant une assimilation optimale des nutriments pour chaque cellule de l'organisme, procurant un bien-être optimal au quotidien.

Elle touchera 1.500 éleveurs

Orge subventionné : La deuxième tranche de l'opération de distribution lancée à Dakhla

Mohamed Laâbid
mlaavid@aujourd'hui.ma

La deuxième tranche de l'opération de distribution de l'orge subventionné a été lancée la semaine dernière à Dakhla et bénéficiera à plus de 1.500 éleveurs de cette région affectée par le déficit pluviométrique au titre de la campagne agricole 2019-2020, et porte sur un total de 20.000 quintaux d'orge. Selon la Direction régionale de l'agriculture (DRA) de Dakhla-Oued Eddahab, cette action s'inscrit dans le cadre du programme de sauvegarde du cheptel lancé le mois de mars par le ministère de l'agriculture, de la pêche maritime, du développement rural et des eaux et forêts, et qui consiste à distribuer 2,5 millions de quintaux d'orge subventionné durant trois mois au profit des éleveurs des zones affectées par le déficit des pluies. Il s'agit au niveau de Dakhla de fournir plus de 20.000 quintaux d'orge au profit de 1.500 éleveurs à un prix fixe de 200 dirhams par quintal pour sauver le bétail et réduire les répercussions négatives liées à la détériora-

tion des pâturages en raison de la sécheresse. Dans les détails, l'orge est mis à la disposition des éleveurs pour un prix fixe de deux dirhams le kilogramme, tandis que l'Etat prend en charge la différence avec le prix du marché. Le programme comprend également la prise en charge du transport depuis les centres de vente de l'orge aux chefs-lieux des communes enclavées et d'accès difficile dans les provinces concernées. Ainsi que la prise en charge gratuite des frais de transport de 25.000 quintaux de fourrage subventionné au profit des éleveurs de la région qui vont bénéficier également de la distribution de 600 réservoirs en plastique et l'aménagement de 9 points d'eau dédiés à l'abreuvement du cheptel. Notons que cette initiative se déroule dans le respect total des exigences sanitaires liées à la Covid-19, la distribution se déroule dans de bonnes conditions et en parfaite coordination avec les autorités locales pour accompagner et superviser cette opération et répondre, ainsi, aux besoins et doléances des



bénéficiaires dans le respect des mesures d'hygiène et de protection sanitaire individuelles et collectives. Pour rappel, en application de la circulaire conjointe du ministère de l'agriculture, de la pêche maritime, du développement rural et des eaux et forêts ainsi que du ministère de l'intérieur, des comités régionaux et locaux, composés des autorités et des représentants des services décentralisés du département de l'agriculture et de la Chambre régionale d'agriculture, ont été mis sur pied pour garantir la mise en

œuvre et le suivi de l'exécution de cette opération. Ces comités ont également veillé à l'élaboration des listes des bénéficiaires et à la fixation des quantités d'orge attribuées à chaque éleveur selon des critères préétablis en se basant sur l'effectif du cheptel de chaque agriculteur. Ce programme national d'appui à l'alimentation du cheptel vise à assurer la sauvegarde du cheptel et à appuyer les éleveurs pour surmonter l'impact du déficit pluviométrique enregistré pendant la campagne

actuelle, ainsi qu'à garantir la stabilité des prix des aliments du bétail sur le marché en augmentant l'offre au niveau national.

L'orge est mis à la disposition des éleveurs pour un prix fixe de deux dirhams le kilogramme, tandis que l'Etat prend en charge la différence avec le prix du marché.

Le Maroc est l'un de ses marchés les plus dynamiques en Afrique

Glovo : Les chiffres du succès

Deux ans seulement ont suffi pour faire de Glovo un indispensable pour de nombreux utilisateurs. Chiffres à l'appui, depuis le lancement de Glovo au Maroc, les glovers ont parcouru plus de 10,7 millions de km, soit l'équivalent de 27 fois la distance entre la Terre et la Lune. Ce record intervient alors que l'application de livraison poursuit son développement dans le Royaume. Elle propose aujourd'hui ses services dans neuf villes : Agadir, Casablanca, Dar Bouazza, Fès, Kénitra, Marrakech, Mohammedia, Rabat et Tanger, ce qui fait du Maroc l'un des marchés les plus dynamiques de Glovo en Afrique. Grâce à l'application, ces derniers peuvent recevoir à



leur domicile des produits du quotidien et de première nécessité, mais aussi soutenir des initiatives locales, comme le Ftour du cœur que Glovo

a accompagné pendant le Ramadan. Dans le contexte de la crise sanitaire, plus de 50.000 utilisateurs par semaine profitent aujourd'hui

d'une gamme complète de services adaptés aux mesures barrières. L'application a ainsi mis en place un système de livraison sans contact et sans signature qui limite les interactions physiques et réduit les risques de propagation du virus. Les responsables de la plate-forme soulignent que Glovo joue un rôle d'accélérateur d'opportunités économiques pour 1.200 glovers au Maroc puisqu'elle leur propose de nouvelles sources de revenus et favorise l'employabilité des jeunes en milieu urbain. Chaque glover bénéficie d'équipements de protection individuelle (masque, gants et gel hydroalcoolique) et d'espaces de travail où les règles de distanciation sont respectées.

Les professionnels ont mis en place des packages très attractifs Tourisme : Chefchaouen se mobilise pour sauver sa saison

DNCR à Tanger Najat Faïssal
nfaissal@aujourd'hui.ma

Avec le redémarrage de leurs activités, les professionnels du tourisme à Chefchaouen semblent miser beaucoup sur la saison estivale. A cet effet, ils sont bien préparés pour la reprise de cette saison, dont les deux mois de juillet et août ont toujours constitué une période propice à l'amélioration de leurs chiffres d'affaire annuels. «Nous sommes optimistes pour la saison estivale. Grâce à son maintien du zéro cas de contamination au coronavirus, la ville a pu améliorer son image lui permettant de jouer en sa faveur en termes d'arrivées de touristes», fait savoir le président du conseil provincial du tourisme de Chefchaouen, Mustapha Aghzal.

Conscients de l'importance du tourisme dont dépend l'ensemble de l'économie locale, les conseils élus et la délégation provinciale du tourisme ont multiplié leurs réunions avec les professionnels pour bien préparer la reprise de la saison estivale. Il en a résulté des recommandations pour permettre à Chefchaouen et son arrière-pays de reprendre son positionnement parmi les destinations les plus prisées des visiteurs. Surtout que «la province a pu réaliser ses meilleurs scores pendant les trois dernières années. Elle a également continué d'afficher en été, particulièrement en juillet et août, 50% de l'ensemble des arrivées de touristes enregistrées au cours de toute l'année», précise M. Aghzal.

En pleine période de confinement généralisé, où les Chefchaounis ont fait preuve d'une grande discipline dans le respect des mesures sanitaires, la perle bleue a bénéficié des opérations de promotions de leurs sites touristiques lancés sur les pages web ou sur les réseaux par la commune ainsi que des professionnels ou de simples jeunes habitants de la ville. Sans oublier que la médina de Chefchaouen avec la couleur bleue typique de ses murs est bien présente dans les capsules diffusées sur Facebook et Instagram par le Conseil régional du tourisme de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma (CRT-TTA) afin de mettre en



avant les atouts touristiques des destinations du Nord telles que Tétouan, Tanger, Al Hoceïma, Asilah, Larache et Ouezzane. L'ensemble de ces opérations sur les réseaux sociaux visent à attirer plus de touristes nationaux qui demeurent la clientèle cible pendant cette période exceptionnelle. Ainsi, les professionnels du tourisme, dont les hôteliers et para hôteliers, ont procédé à la mise en place de packages très attractifs et bien adaptés au marché marocain interne. «Les hôteliers ont réalisé ses packages pour l'été avec des réductions en faveur de leur clientèle pouvant atteindre jusqu'à 50% des tarifs de séjour. Les autres professionnels, dont les restaurateurs, ont de même décidé de baisser leurs prix pour attirer plus de clients», dit M. Aghzal, faisant remarquer que depuis le redémarrage de leurs activités, les professionnels de la province continuent de revoir le contrôle de la commission de contrôle inter-services pour s'assurer du strict respect des règles sanitaires dans leurs établissements.

Notons que cette province compte plus de 3.000 lits classés, dont 80% se concentrent à Chefchaouen. Les touristes marocains choisissent généralement des maisons d'hôtes ou des appartements meublés pour passer leurs vacances en famille.



Saveurs de Miel

UN PARFUM QUI RÉVEILLE
VOS SOUVENIRS

MOROCCAN NATURAL HONEY



- Analyse de pureté
- Engorgement naturel aux engrais des herbes sauvages
- Rasés en hot brut sans pesticides chimiques
- Traitement naturel des comarés aux huiles essentielles
- Cires végétales naturelles rasées sans paraffine
- Mélangés en mer par une texture délicate en huiles

☎ +212 662 864 426
✉ saveursmiel@gmail.com
🌐 www.facebook.com/saveursmiel
📷 Saveurs_de_miel

Amorcer le redémarrage

Comment assurer une bonne reprise pour les collaborateurs ?

Leila Ouchagour

louchagour@aujourd'hui.ma

Surmonter la crise nécessite de dresser un cap clair et précis pour la suite. Néanmoins, le manque de visibilité et la perte de repères constituent les deux challenges majeurs à franchir pour cette période critique. Afin de sécuriser le retour à l'activité des entreprises, McKinsey & Company préconise d'amorcer le redémarrage en s'appuyant sur 8 axes fondamentaux.

Il consiste à dresser une cartographie précise du redémarrage, apporter les garanties de sécurité aux clients pour rétablir la confiance, préserver la santé des collaborateurs, tout en ravivant leur engagement, revitaliser la demande de manière ciblée, orchestrer la réinitialisation des opérations et de la supply chain, mettre en place les sous-jacents technologiques du retour à l'activité, piloter étroitement le redémarrage, et identifier les sources de création de valeur nées de la gestion de crise à pérenniser et réinvestir dans la relance. Dans ce schéma, le retour à l'activité pour les collaborateurs suscite plusieurs questionnements qu'il est essentiel de décrypter. Les détails.

Prolongement de l'expérience du télétravail

Les collaborateurs sont au cœur du réacteur de toute entreprise. Sa survie en dépend. «Comme l'attestent



nos dialogues avec les dirigeants d'entreprises, la sécurité et la santé de leurs collaborateurs ont été placées au sommet de leurs priorités, et ce dès les premières manifestations de la pandémie. Elles le demeureront sans aucun doute dans la perspective du redémarrage», relève McKinsey dans son document ajoutant que permettre le retour au travail des salariés dans les meilleures conditions de prophylaxie représente un enjeu primordial pour rassurer et engager à nouveau les collaborateurs. Il s'agit donc de sécuriser les collaborateurs sur le lieu de travail.

Outre le contrôle strict des accès aux sites, dans le respect des réglementations nationales, il convient d'en-

courager la poursuite du télétravail pour minimiser les déplacements.

«*Certaines catégories de personnels ont démontré qu'elles pouvaient assumer à distance la quasi-totalité de leurs missions et étaient susceptibles de prolonger cette expérience sans conséquence notable sur l'activité*», indiquent les experts de McKinsey relevant par ailleurs que la période du confinement a pu attester la validité du télétravail pour nombre de processus.

Santé des collaborateurs hors entreprise : Mettre en place des technologies de traçage

La protection de ses collaborateurs uniquement sur leur lieu de travail n'est pas suffi-

sante. Il est donc préconisé d'étendre les mesures de protection du personnel hors de l'entreprise, comme l'ont fait des multinationales en Asie du Sud-est et en Chine. Ainsi, certaines entreprises souhaiteront par exemple favoriser les déplacements individuels pour les trajets domicile-travail, ou mettre à la disposition des salariés des équipements de sûreté (gel hydroalcoolique, masques, gants) pour leur usage personnel. Dans ce sens, les directions des ressources humaines peuvent également, en fonction des réglementations nationales, contribuer à mettre à la disposition du personnel des technologies de traçage afin d'éviter les résurgences du virus.

Retour physique sur le lieu de travail**Comment calmer les appréhensions ?**

Le retour physique sur le lieu de travail peut être relativement difficile pour une partie des employés. Selon les experts de McKinsey, il faut remobiliser les collaborateurs. En plus des préoccupations relatives à leur sécurité, les salariés nourriront des interrogations sur la normalisation des nouveaux modes de travail qui ont été adoptés durant le confinement. Pour beaucoup, ils auront vécu le confinement comme une épreuve. «Il se peut que cette expérience suscite en eux des appréhensions et même que certains soient soumis à une pression familiale pour retarder le retour physique à leur poste. Au point que des usines en Chine ont vu leur taux d'absentéisme passer de 5% à 20% après le déconfinement. Il conviendra donc de redonner du sens et un cap clair à l'action de tous. L'extension de la dimension de «raison d'être» de l'entreprise et son incorporation au sein de toutes les activités et de la stratégie en constituera un fondement essentiel», soulignent les auteurs de cette analyse. Par ailleurs, il sera capital de renforcer la capacité de l'organisation à être attentive aux signaux faibles sur le bien-être au travail, notamment en continuant d'appliquer les deux principes managériaux mis en valeur durant la crise, à savoir la transparence et l'empathie.

Identifier les sources de création de valeur

Les gisements de performance découverts pendant la période passée pourraient être réinvestis au profit de la reprise des activités et participer à enrichir à plus long terme les actifs matériels et immatériels de l'entreprise. Durant la période de confinement, certaines entreprises ont réinventé leurs méthodes de travail. Elles ont dû concevoir et adopter en quelques jours un modèle de fonctionnement «sous contraintes» radicale-

ment nouveau réussissant à faire pivoter dans de larges proportions leurs activités. «*Des acteurs, en particulier dans les services professionnels, sont parvenus à porter en quelques jours leur taux de télétravail de 5 à 90%. L'ensemble des entreprises ont été contraintes de supprimer les déplacements, tout en préservant leurs capacités d'action par le recours aux interactions en visioconférence*», indiquent les experts de

McKinsey soulignant que d'autres ont dû redimensionner leurs équipes, flexibiliser leur modèle opérationnel, raccourcir les chaînes de décision, rationaliser leurs processus, voire reconverter leurs lignes de production. Dans le même sens, les compétences des personnels ont parfois été développées dans l'urgence sur les aspects métiers, sur les capacités de pilotage et d'exécution, le sens de l'initiative, ou encore de polyvalence.

Coaching en ligne

Covid-19 : Saga Communication présente le bilan de l'opération de soutien aux étudiants

La pandémie Covid-19 a permis de découvrir clairement ce qu'est la mobilisation citoyenne. En lançant une action de coaching en ligne des étudiants, l'agence de communication Saga s'est inscrite dans ce mouvement qui a vu des citoyens marocains, des associations et des entreprises, petites ou grandes, se mettre au service de la communauté. Pour ce faire, un appel à candidature a été lancé sur les réseaux sociaux en faveur des étudiants en communication et en publicité. Saga Communication leur a permis de bénéficier d'un accompagnement à distance pour les assister en termes d'orientation professionnelle et de cadrage de leur projet de fin

d'études. Dans le cadre de cette initiative, un webinar a aussi été développé sur la thématique «Covid-19, quel avenir pour les marques connectées?», au profit des étudiants de l'ENCG. En plus des étudiants coachés, les collaborateurs bénévoles ont accompagné une vingtaine d'entrepreneurs dans le cadre du projet 1000 Fikra, une initiative d'Afrique qui vise à encourager l'entrepreneuriat. Au final, cette initiative a connu un réel succès avec près de 100 heures de coaching délivrées sur des problématiques essentiellement orientées stratégie de marque et communication digitale. Saga Communication se dit fier d'avoir marqué son engagement

citoyen en apportant sa contribution à la lutte contre les effets de la pandémie. Une démarche qui s'inscrit dans une vision à plus long terme, visant à encourager et promouvoir les jeunes talents marocains dans le domaine de la communication et de la publicité et, ainsi, œuvrer au développement d'un métier stratégique pour notre économie. Fondé en 1993 par Chakir Fassi-Fihri, Saga Communication est aujourd'hui l'un des leaders de la communication au Maroc. Groupe de communication intégré, il dispose d'une large gamme d'expertises – communication online, offline, activation, RP... – qu'il met au service de grandes marques marocaines.



Chakir Fassi-Fihri
Président du groupe Saga Communication.

En bref...

Lancé par l'UIR et Brussels School – IHECS

Un nouveau programme en «Communication & Médias» dès la prochaine rentrée

La rentrée universitaire 2020-2021 s'annonce déjà sous de bons auspices chez l'Université internationale de Rabat (UIR). Dans ce sens, ce hub du savoir lance en partenariat avec Brussels School – IHECS, 1ère école de communication et de médias en Belgique, le programme intégré licence et masters en «Communication & Médias». Organisé sur deux cycles, une licence de trois années d'études et un master sur deux ans, le programme des enseignements a été conçu, selon l'université, dans «un objectif de spécialisation progressive des étudiants dans les domaines de publicité, de relations publiques et de journalisme». Selon la même source, ce programme formera des profils «polyvalents» pouvant assurer plusieurs fonctions. De quoi mieux répondre aux exigences du marché. Et ce n'est pas tout. Dès l'obtention de leur diplôme, les lauréats de la licence «Communication & Médias» poursuivront leurs études en intégrant un Master organisé sur deux ans avec une double diplomation UIR – IHECS avec une mobilité sur les deux derniers semestres chez le partenaire académique en Belgique. Pour information, la candidature au programme «Communication & Médias» est ouverte sur le site www.uir.ac.ma

Lancé par l'Amfrom

Le Bulletin marocain de l'oncologie s'adapte à la Covid-19



L'Association marocaine de formation et de recherche en oncologie médicale (Amfrom) se penche sur la cancérologie en cette période de Covid-19. Elle vient de publier, dans ce sens, le Bulletin marocain de l'oncologie, un document en plusieurs numéros qui a couvert en temps réel le congrès annuel de l'American Society of Clinical Oncology (ASCO). «L'Amfrom a été l'une des premières dans le domaine de la cancérologie à établir, publier, éditer les premières recommandations «Covid-19 et cancer» adaptées au contexte marocain», précise l'association. Comme le détaille cette structure, la première version a été réalisée le 16 mars 2020 et une actualisation a suivi en mai. «D'autres versions seront disponibles selon l'évolution de la maladie au Maroc», ajoute la même source. A propos de cette publication, Pr Hassan Errihani, président de l'Amfrom, précise également : «Des groupes de travail ont été constitués pour préparer ces documents afin de transformer cette initiative en bénéfice utile pour les oncologues, au Maroc et en Afrique».

Université Ibn Tofaïl

Un dispositif permet aux non-voyants de soutenir leur thèse de doctorat à distance

Un étudiant non-voyant a pu, jeudi dernier, soutenir sa thèse de doctorat à distance à l'Université Ibn Tofaïl de Kénitra, grâce à un dispositif combinant des techniques de visioconférence et de Braille. «Dans le cadre du respect des mesures sanitaires imposées par la pandémie Covid-19, l'Université Ibn Tofaïl de Kénitra a réalisé une première à l'échelle nationale. En effet, un doctorant non-voyant de la Faculté des lettres et des sciences humaines a pu soutenir à distance sa thèse de doctorat d'université», affirme l'établissement dans un communiqué. La combinaison des techniques de visioconférence et de Braille a permis à M. Aasim Kamal Eldin Khalifa Osman, doctorant soudanais non-voyant, de soutenir sa thèse de doctorat d'université. Cette soutenance a eu lieu sous le thème «L'emploi de l'alternance codique de FLE à l'université de Khartoum», devant un jury composé de professeurs de la Faculté des lettres et des sciences humaines à Kénitra et de l'École normale supérieure de Meknès, indique la même source, ajoutant que l'étudiant a été déclaré admis et le diplôme de doctorat national lui a été attribué avec la mention «Très Honorable».

Les scientifiques persistent et signent

Pourquoi c'est encore tôt de laisser tomber son masque !

Leila Ouchagour

louchagour@aujourd'hui.ma

À l'heure du déconfinement, un relâchement se fait sentir auprès de certains citoyens quant au port du masque. «Les Marocains ont dans l'ensemble fait preuve de beaucoup de discipline et d'abnégation lors du confinement, permettant ainsi le contrôle de l'épidémie», souligne Kahdija Moussayer. La présidente de l'Association marocaine des maladies auto-immunes et systémiques (AMMAIS) et spécialiste en médecine interne ajoute qu'il ne faut surtout pas faiblir maintenant. En effet, elle alerte sur les dangers d'un relâchement dans l'utilisation des masques, compréhensible psychologiquement mais dangereux. Elle se réfère en cela à une récente étude de l'Académie des sciences américaine mettant l'accent sur les dangers de l'abandon progressif du masque dans l'espace public. Au niveau du Maroc, Khalid Ait Taleb, ministre de la santé, avait rappelé (le 27 juin dans un communiqué sur la situation générale au Maroc) au respect strict des mesures préventives recommandées par les autorités sanitaires. Parmi ces mesures, le port correct du masque, l'hygiène, le respect de la distanciation physique et l'évitement des rassemblements.

Le masque, un moyen peu coûteux mais indispensable

Pour mener leur étude, les scientifiques des Universités du Texas et de Californie ont analysé la tendance et les mesures d'atténuation (port du masque, distanciation...) à Wuhan, en Chine, en Italie et à New York, du 23 janvier au 9 mai 2020. «Ils ont pu



ainsi montrer que les impacts de ces mesures d'atténuation sont mesurables dans l'évolution de la pandémie. L'analyse révèle ainsi que la différence avec et sans couvre-visage obligatoire représente le déterminant principal de l'épidémie dans les trois épices. À elle seule, selon eux, cette mesure de protection a considérablement réduit le nombre d'infections, soit plus de 78.000 en Italie du 6 avril au 9 mai et plus de 66.000 à New York du 17 avril au 9 mai», précise la spécialiste. Selon ces chercheurs, les autres mesures d'atténuation comme la distanciation sociale ne suffisent pas à protéger le public. «Nous concluons que le port de masques en public correspond au moyen le plus efficace de prévenir la transmission interhumaine, et cette pratique peu coûteuse, en conjonction

«Le port de masques en public correspond au moyen le plus efficace de prévenir la transmission interhumaine, et cette pratique peu coûteuse, en conjonction avec l'éloignement social simultané, la quarantaine et la recherche des contacts, représente l'opportunité de combat la plus probable pour arrêter la pandémie».

avec l'éloignement social simultané, la quarantaine et la recherche des contacts, représente l'opportunité de combat la plus probable pour arrêter la pandémie», souligne l'experte.

Une toux c'est 3.000 gouttelettes

Il s'avère que la diffusion aérosolisée et aéroportée du coronavirus constitue la

voie majeure de propagation. Dans ce sens, les travaux effectués confirment l'efficacité du port du masque, réaffirmant sa nécessité dans les mois qui suivent le déconfinement et ce dans l'attente de vaccins et/ou traitements contre l'infection. «Ils mettent bien en évidence que le masque est non seulement utile pour empêcher les gouttelettes de toux infectées d'atteindre des personnes non infectées, mais aussi pour éviter de respirer ces minuscules particules aérosolisées qui peuvent également contaminer», explique Kahdija Moussayer rappelant par ailleurs qu'une seule toux peut produire jusqu'à 3.000 gouttelettes, les éléments les plus dangereux qui risquent de s'étaler sur les vêtements et sur les surfaces qui les entourent. Pour la spécialiste, «toutes ces données connues clairement maintenant ainsi que certaines mesures de précaution et de prévention ont malheureusement fait défaut dans de nombreux pays du monde, notamment européens, qui ont souvent affirmé le contraire en matière de port du masque et l'ont payé au prix fort en termes d'une surmortalité pourtant évitable!». Par ailleurs, les Chinois qui portent des masques depuis des années, essentiellement en raison de la pollution (ainsi que les quatre «dragons» asiatiques -Taïwan, Corée du Sud, Hong Kong et Singapour), ont bien su par contre contrôler l'épidémie par un port obligatoire du masque dès le début, accompagnant une stratégie globale de dépistage massif, de quarantaines très strictes et de suivi au cas par cas grâce aux outils numériques.

Elle vise à sensibiliser, protéger et soutenir les femmes ouvrières

Post-confinement : UNFPA lance l'opération «Salama au travail» à Tanger

Après l'opération Salama conduite pendant le confinement édicté pour contenir la propagation de la Covid-19, UNFPA, Fonds des Nations Unies pour la population, lance cette fois-ci «Salama au travail» et ce mardi 30 juin à Tanger. Selon l'UNFPA, cette action est menée pour répondre à la période de sortie du confinement dans le milieu du travail, en mettant l'accent sur la participation de la femme, actrice clé de développement. Dans une première étape, cette initiative sera conduite avec le Club des entrepreneurs

espagnols au Maroc. Elle sera lancée dans un nombre d'entreprises industrielles dans la ville de Tanger, en présence du président du Club des entrepreneurs espagnols au Maroc, Ramón Fernández, du président régional de la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM), Adil Rais ; de la présidente régionale de l'Association des femmes chefs d'entreprises du Maroc (AFEM), Chaïbia Balbzioui Alaoui, et du coordonnateur régional de UNFPA, Mohammed Serifi. «Salama au travail» visera dans cette étape à sensibi-

liser, protéger et soutenir les femmes ouvrières afin de garantir leur participation à la relance de la croissance, dans un milieu de travail sûr, assurant le respect des droits et de la dignité. Ainsi, «Salama au travail» consistera, selon les initiateurs, à conduire des actions de nature à renforcer leurs connaissances sur la protection contre la Covid-19 pour contenir la propagation des infections, éliminer les obstacles d'accès aux services de soins et de soutien, promouvoir un changement de comportement sain et améliorer l'égalité entre les



sexes en milieu de travail. «Ces mesures incluront la mise à disposition d'environ 400 trousseaux individuelles de protection, le partage d'informations et de sensibilisation en milieu de travail ainsi qu'un appui en matière

de soins vitaux et soutien aux survivantes de violences basées sur le genre, en vue de permettre à ces femmes de révéler leur potentiel et de prendre part au développement économique et social du pays», explique l'UNFPA.

Malgré la suspension de l'impression,
les journalistes sont toujours sur le terrain et l'accès
est gratuit à la presse citoyenne

La presse nationale aux premiers rangs sur tous les fronts

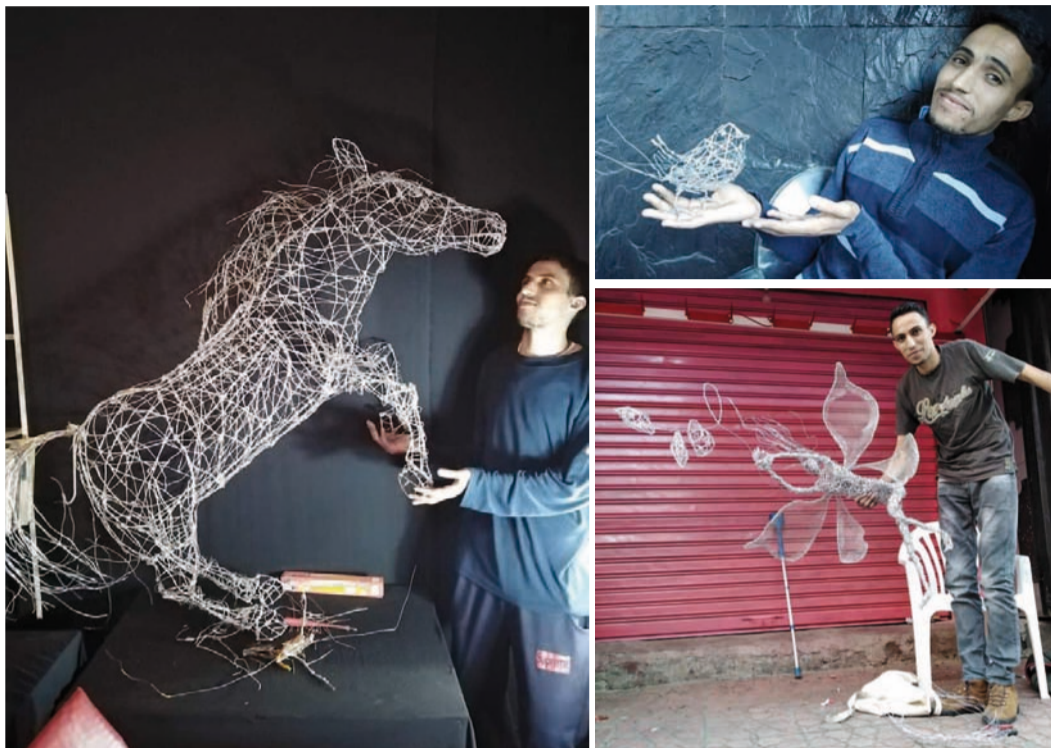
Sur le web ou en kiosques

Votre soutien, Notre avenir

La presse professionnelle,
antivirus contre l'infox

Commission de l'entreprise de presse et de la mise à niveau du secteur





C'est le vide créé par son handicap qui en a fait un artiste Quand les câbles se dynamisent par la créativité d'Abdellatif El Louzy

Salima Guisser
sguisser@aujourd'hui.ma

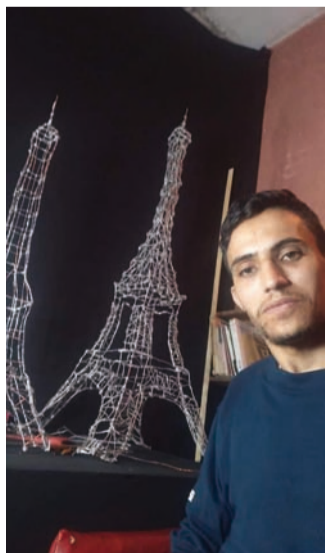
Les œuvres artistiques en câbles de leur créateur marocain, Abdellatif El Louzy, regorgent de mouvements. Une dynamique qui se manifeste à travers les idées que l'artiste reproduit en œuvres. Entre une colombe, un golfeur, un violoniste ou un cheval au galop, l'activité ne manque pas dans ses créations. «Ce sont les mouvements qui font l'essence de mon style en câbles. La particularité consiste pour moi dans le fait de briser les règles tout en ayant ma propre créativité», exalte l'artiste qui n'hé-

site pas à remonter aux circonstances qui ont contribué à son initiation à l'art. En fait, l'artiste, qui s'appretait, comme il l'indique, à intégrer la formation militaire, est tombé malade. Un état de santé qui a créé un handicap chez lui. Une invalidité qui a démoralisé cet artiste résidant à Salé. «Dans un kiosque à Rabat, j'ai rencontré un artiste qui m'a proposé de m'apprendre à créer des œuvres en câbles. C'est ainsi que je m'y suis lancé», raconte Abdellatif, âgé de 27 ans.

Bien qu'il ait fait cette découverte artistique, il n'avait que le seul but de se remettre debout. Un défi qu'il s'est lancé tout en s'adaptant à son invalidité. Entre-temps, il travaillait quotidiennement sur des œuvres pour se mettre à fond à l'art qui lui a procuré «une énergie positive». Selon ses dires, c'est le «vide» qui a fait qu'il s'y applique parfaitement. «Un de ces jours, un mécène m'a proposé de me venir en aide pour me faire opérer gratuitement. Pour le moment, j'ai besoin seulement d'une béquille pour marcher», ajoute-t-il. Un fait heureux qui lui a permis d'être mobile voire

de rencontrer des artistes et promouvoir ses œuvres. Au fil du temps, il a même pu se produire à l'étranger. «J'ai récemment exposé en Egypte», indique l'artiste dont des départs en Turquie et Tunisie ont été empêchés à cause du coronavirus. A propos de la matière principale de ses œuvres, il rappelle s'en être approvisionné, à ses débuts, auprès de camionneurs. «Pour l'heure, c'est moi qui achète les câbles chez les drogueries», détaille-t-il.

Quant à ses expositions au Maroc, il précise qu'il est «facile d'y gagner une renommée sauf que le problème financier persiste». «Pour l'heure, je peux recourir à YouTube pour exposer mes œuvres. J'ai même pris une formation à cet effet», reconnaît-il. Concernant ses difficultés financières, il précise également vouloir acheter du matériel. «Je veux développer mon art en ajoutant du bois, du plâtre et d'autres matières», avance l'artiste. Et ce n'est pas tout. Il a des projets de sculptures en câbles dans les grandes avenues de Rabat et Salé.



Quinze pays au premier forum virtuel des cultures du monde à Fès

Une vingtaine d'artistes et de chercheurs représentant une quinzaine de pays prend part au premier forum virtuel international des cultures du monde, qui se tient du 27 juin au 4 juillet, à l'initiative de la direction régionale de la culture de Fès-Meknès. Ce forum, qui connaîtra la participation de pays d'Afrique, d'Europe, d'Amérique et du monde arabe, s'inscrit dans le cadre du programme interactif de la culture à distance lancé dans la région sous le thème «La culture à distance, exprimons-nous à travers l'art et le savoir en temps de Covid-19». La rencontre est l'occasion de



mettre la lumière sur la diversité culturelle et artistique et son importance dans le rayonnement des cultures et des civilisations et dans le renforcement du dialogue.



Ifrane célèbre la journée internationale des astéroïdes

A l'occasion de la Journée internationale des astéroïdes, l'Université Al Akhawayn à Ifrane, en partenariat avec le Comité national pour la dissémination de l'astronomie NOC-IAU Maroc, la Fondation Attarik, organise une rencontre virtuelle sur les astéroïdes. Prévus du 29 au 3 juillet 2020, cette activité rentre dans le cadre de la stratégie et des actions d'Al Akhawayn pour la diffusion de la culture scientifique auprès du grand public et pour promouvoir les sciences et la technologie auprès des jeunes. Elle réunira d'éminents intervenants et spécialistes nationaux et internationaux de la thématique.

Université Mohammed V : Webinaire mardi sous le thème «Innover en formation avec le jeu»



L'Université Mohammed V de Rabat (UM5R) organisera mardi un webinaire sous le

thème «Innover en formation avec le jeu», dans le cadre des activités de son école pédagogique. L'ambition est de partager, selon un communiqué de l'université, les expériences communes entre participants, la redynamisation, l'innovation et la création de la dynamique de groupe ainsi que l'utilisation du jeu comme support pour favoriser la contribution des apprenants. Il sera animé par le professeur de didactique au centre d'enseignement et de recherche pour la formation à l'enseignement en Suisse, Eric Sanchez.

Lancé par l'association Quartiers du Monde en cette crise sanitaire

«Daba O Dima», un single pour lutter contre les violences faites aux femmes

«Daba O Dima» (aujourd'hui et pour toujours). Ainsi s'intitule un nouveau single dédié par l'association Quartiers du Monde à la lutte contre les violences faites aux filles et femmes. Des actes accentués notamment pendant le confinement. «Daba O Dima se veut être un hymne adressé aux hommes sur leur rôle et leur implication dans la vie quotidienne du foyer», précise l'association à propos de cette chanson. Cette œuvre est créée par des artistes marocains, aux rythmes festifs et aux paroles engagées selon cette structure qui rappelle que la crise sanitaire a accentué les discriminations et a rendu visibles des inégalités qui préexistaient et qui se sont aggravées. «Cependant, un changement social est né. Il a démontré une facette positive de la société marocaine : celle du partage des tâches et des responsabilités entre les femmes et les hommes au sein des familles», tempère la même source. En effet, des actions individuelles, indépendantes, partagées sur les



Des actions individuelles, indépendantes, partagées sur les réseaux sociaux, ont prouvé l'évolution des mentalités et l'engagement des hommes pour l'égalité.

réseaux sociaux, ont prouvé l'évolution des mentalités et l'engagement des hommes pour l'égalité. «Ainsi, Quartiers du Monde s'engage à son tour à porter ce message contre les inégalités femmes/hommes à travers la chanson», exalte cette structure. Pour elle, cet hymne rappelle que les hommes doivent prendre leur part de responsabilité sans jugement et considérer leurs actions comme une norme. «Parce qu'il est essentiel, aujourd'hui et

pour toujours, de chercher à améliorer le bien-être, le bonheur, l'amour, la santé et la sécurité de toutes les personnes de la famille, et de diminuer la panique

liée à la crise sanitaire, les discriminations, la pression et les violences faites aux femmes et aux enfants», détaille la même source en allusion à l'intitulé du single. En fait, «Daba O Dima» est, selon l'association, une promesse de la coresponsabilité des hommes au sein du foyer, pour permettre à la nouvelle génération, de s'approprier une nouvelle vision du partage entre les femmes et les hommes. L'objectif ultime étant de faire bas-

culer les stéréotypes. «Au cours de ces derniers mois de confinement, des hommes, toutes catégories sociales confondues, se sont engagés, notamment sur les réseaux sociaux, à faire basculer les pratiques et les stéréotypes sur les rôles assignés aux femmes et aux hommes», poursuit la même source.

Pour rappel, Quartiers du Monde, en partenariat avec la LDDF (Ligue démocratique des droits des femmes) -INJAD et à travers le cofinancement de l'Union européenne, ONU femmes Maghreb et Urgent Action Fund-Africa, travaille depuis des années pour l'autonomisation et l'accès aux droits des femmes, dans la lutte contre les violences faites aux femmes. Pendant cette crise sanitaire, elle se solidarise avec les efforts fournis par la société civile luttant pour plus d'égalité de genre et avec ces femmes et ces hommes qui appliquent ces principes dans leur vie quotidienne, à la maison, au travail... aujourd'hui et pour toujours comme l'indique l'appellation du single.

Casamémoire, Association l'boulevard, Maroc Freestyle Urban Dance et autres

17 associations et artistes soutenus par l'ambassade de France

Le service de coopération et d'action culturelle de l'ambassade de France vient de dévoiler les projets culturels retenus dans le cadre de son programme de soutien à la scène artistique culturelle marocaine. Au total, 17 associations et artistes porteurs de projets, issus de plusieurs villes, sont retenus par le comité de sélection. Parmi les projets sélectionnés, on retrouve «Fables sonores» de la compagnie Oubour, «1ère édition des rencontres professionnelles des arts de rue» de Théâtre Nomade, «Création à la médina sortie des ateliers les étoiles» de «Les Etoiles de la Médina», «El Kenz» de Sofia Alaoui, «Animation culturelle et artistique pour les enfants et les jeunes» de l'Association marocaine des jeunes pour le développement, «Les ateliers de la mémoire»



de Casamémoire, «Sbagha Bagha Street Art Festival» de l'association l'Boulevard, «100 pas presque (dans l'espace public)» de Taoufiq Izeddiou et «Caravane Hip-Hop» de l'Associa-

tion Espoir Jeunesse Maroc Freestyle Urban Dance, «Sala Doc» de Hatim Jarir et autres. Pour rappel, ce programme d'appui au secteur culturel a été lancé sous forme d'appel à

projets lancé en avril par l'ambassade de France. Il a pour objectif de soutenir les artistes marocains et les associations culturelles marocaines particulièrement touchés et fragilisés par la crise sanitaire. L'appel à projets est destiné aux projets inclusifs qui considèrent les communautés et environnements locaux. «Ce programme vise à renforcer la cohésion sociale en permettant la mise en place d'actions artistiques en direction de populations dont l'accès à la culture est limité. L'art urbain constitue le principal axe de ce programme qui s'appuie sur les trois piliers de l'éducation artistique : la pratique artistique, l'acquisition de connaissances contribuant à la construction d'un jugement esthétique et la rencontre avec les œuvres et les artistes», selon les initiateurs.

CAN 2021, CHAN, football féminin...

La CAF scelle le sort des compétitions africaines aujourd'hui



La Confédération africaine de football (CAF) va se pencher, lors de la réunion de son Comité exécutif prévue mardi, sur l'avenir de ses compétitions, notamment sa compétition phare, la CAN, Coupe d'Afrique des Nations 2021. Les discussions, menées par le président de la Confédération africaine de football (CAF) Ahmad Ahmad, porteront notamment sur la suite des phases qualificatives du tournoi final de la Coupe d'Afrique des Nations à 24 pays, qui doit se tenir du 9 janvier au 6 février 2021 au Cameroun. «Nous espérons sincèrement que la Coupe d'Afrique des Nations se tiendra comme prévu en janvier et février prochains», a espéré le secrétaire général de la CAF, Abdelmounaim Bah.

Or les qualifications pour la CAN n'ont pas pu aller à leur terme, et une option envisagée serait de les achever en octobre et novembre. A cause de la pandémie Covid-19, l'instance dirigeante du football africain a été obligée de déprogrammer les 3ème et 4ème journées des éliminatoires de la CAN du mois de mars. En sus de ces matches, la phase du CHAN (Championnat d'Afrique des Nations) prévue en avril dernier au Cameroun

avait aussi été déprogrammée. Cette compétition met aux prises les 16 sélections composées de joueurs évoluant dans leur championnat. La CAF va se pencher au cours de cette même rencontre par visioconférence sur «la suite des compétitions Interclubs 2020», «le football féminin, la CAN et la création d'une Ligue des champions», les tournois zonaux de qualifications aux CAN des moins de 17 et moins de 20 ans». La prochaine CAN de beach soccer et les représentants africains à la Coupe du monde de la discipline seront également au menu des échanges. La rencontre du Comité exécutif sera suivie d'une conférence de presse, informe l'instance dirigeante du football africain.

Notons que les pays africains ont souffert à des degrés divers de la pandémie de coronavirus. L'Afrique du sud est le berceau de la pandémie sur le continent africain où le nombre de nouveaux cas flambe. Le pays comptait 131.800 cas recensés jusqu'à dimanche 28 juin et 2.340 morts. A l'exception du Burundi, tous les pays africains ont interrompu en mars leurs compétitions, de même que la plupart des pays de la planète.

Italie : L'AC Milan éloigne l'AS Rome de la Ligue des champions

L'AC Milan s'est imposé 2-0 dimanche contre l'AS Rome lors de la 28e journée de Serie A et a ainsi contrarié les espoirs de qualification pour la Ligue des champions des «Giallorossi». Milan a été clairement supérieur à la Roma, manifestement fatiguée et qui a eu très peu d'occasions.



Dominateurs, les «Rossoneri» ont ouvert la marque par Rebic (76e), qui s'y est repris à trois fois avant de réussir à profiter d'un cadeau du latéral romain Zappacosta. A une minute de la fin, Théo Hernandez a ensuite obtenu un penalty, transformé en force par Calhanoglu (89e). Avec ce succès, le premier de la saison contre une équipe du Top 6, Milan s'installe à la 7e place et peut toujours croire à la Ligue Europa. Pour la Roma, en revanche, les rêves d'un retour en Ligue des champions s'éloignent.

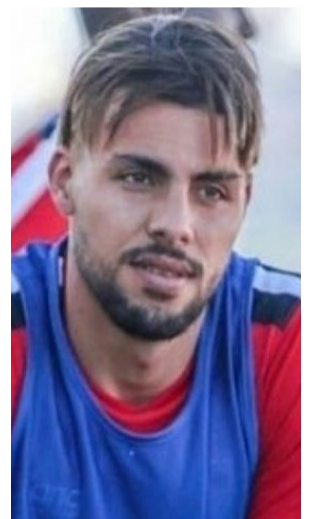


Transfert : Hakimi à l'Inter Milan pour 40 millions d'euros !

Le Real Madrid et l'Inter de Milan sont parvenus à un accord pour le transfert de l'international marocain Achraf Hakimi du club de la capitale espagnole à l'équipe italienne, rapporte, lundi, le quotidien espagnol spécialisé «AS». La durée du contrat est de 5 ans et le montant de l'opération s'élève à 40 millions d'euros hors bonus qui pourraient atteindre 5 millions d'euros selon les prestations du joueur et les performances de l'Inter, ajoute le journal proche de l'actualité des merengues. En vertu de l'accord, le club dirigé par Florentino Perez gardera une option préférentielle de 5 ans sur le défenseur marocain qui a joué deux saisons à la Borussia Dortmund sous forme de prêt et qui a terminé le championnat d'Allemagne en tant que sixième meilleur passeur de la Bundesliga avec 10 passes décisives dans 33 matches.

Botola Pro D1 : L'OCS dément le transfert du joueur El Mourabit

Le bureau dirigeant du club de l'Olympique de Safi (OCS), section football, a démenti les informations relayées par des sites électroniques sur un prétendu accord avec un autre club marocain sur le transfert du joueur safiot Mohamed El Mourabit. Dans une mise au point, le club dément catégoriquement ces informations, relevant que Mohamed El Mourabit est encore lié au club par un contrat professionnel. La même source indique que l'opinion sportive locale sera aussitôt informée



de tout accord relatif au transfert de ce joueur à un autre club via les pages officielles du club dans les réseaux sociaux.

Coupe d'Angleterre : City-Arsenal et Chelsea-ManUnited en demi-finales



Après sa victoire dimanche en dernier quart de finale de la Coupe d'Angleterre contre Newcastle sur un score de 2-0, Manchester City s'est donné rendez-vous avec Arsenal pour une place en finale. Les deux buts des champions en titre ont été l'oeuvre de Kevin de Bruyne sur penalty (37e) et Raheem Sterling (68e). Le tirage au sort des demi-finales a réservé un choc haletant entre Chelsea et Manchester United. Le club londonien a assuré sa présence au dernier carré en allant s'imposer dimanche sur la pelouse de Leicester sur le score étriqué de 1 but à 0. Les Blues ont obtenu leur qualification aux dépens respectivement de Norwich (1-2 a.p) et de Sheffield United (1-2).

Appels d'offres et annonces légales

**ROYAUME DU MAROC
AGENCE POUR LA
PROMOTION ET LE
DÉVELOPPEMENT
ECONOMIQUE
ET SOCIAL DES
PRÉFECTURES ET
PROVINCES DU NORD
DU ROYAUME
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N°DCT/AMENAGEMENT-
TERRAIN-CITE-SPORTIVE/TNG/295-20
(SEANCE PUBLIQUE)**

Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme de Tanger Métropole II sera procédé le Vendredi 24 Juillet 2020 à 10h, dans les bureaux de l'Agence du Nord, sis à Angle Rue Sijilmassa et Rue Abou Jarir, Quartier Administratif, Tanger, à l'ouverture des plis relatifs aux: Aménagement des terrains à la cité sportive de Tanger

Le dossier d'appel d'offres peut être soit:

- Retiré du siège de l'Agence à l'adresse mentionnée ci-dessus.
- Téléchargé à partir du site électronique de l'Agence du Nord (www.apdn.ma) ou du site www.marchespublics.gov.ma.

- Envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Soixante-cinq mille DH (65 000,00 DH).

L'estimation du coût des travaux est fixée à Trois millions huit cent mille dirhams toutes taxes comprises (3 800 000,00 DHS TTC).

Le contenu, les pièces justificatives ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 23, 25, 26 et 28 Règlement de l'Agence (02 avril 2012) fixant les conditions et les formes de passation des marchés spécifique à l'Agence du Nord et au règlement de consultation inclus dans le dossier d'appel d'offres.

Les concurrents peuvent:

- soit déposer leurs

offres contre récépissé dans le bureau d'ordre de l'Agence;

- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;

- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Contact

Tarik EL ADAK - Département marchés Tél.: +212.539. 94.32.88/90 - Fax: +212.539. 94.19.11 - E.mail: teladak@apdn.ma - Agence pour la Promotion et le Développement Economique et Social des Préfectures et Provinces du Nord du Royaume 3, angle rues Sijilmassa et Abou Jarir Tabari B.P. 1196-Quartier Administratif CP 90020 Tanger

**ROYAUME DU MAROC
OFFICE NATIONAL
INTERPROFESSIONNEL
DES CÉRÉALES ET DES
LÉGUMINEUSES
N° DC/SCI RABAT,
AVIS D'APPEL
D'OFFRES N° 08/DC/
AC/07/2020
POUR L'APPROVISION-
NEMENT DES
BENEFICIAIRES
EN ALIMENT COMPOSE
SUBVENTIONNE
POUR BOVINS**

Il sera procédé le 13 juillet 2020 à 10 H, au siège de l'ONICL, sis au 3, avenue Moulay Hassan, BP: 154, Rabat, à l'ouverture des plis relatifs aux offres de différentiel de prix par rapport au prix fixé à 200 dh/ql, pour l'approvisionnement des bénéficiaires en aliment composé subventionné pour bovins pour une quantité de 474 000,00 quintaux répartie en 96 lots arrêtés par le Cahier des Prescriptions Spéciales CPS/DC/08/2020. Cet appel d'offres est régi par les dispositions du Cahier des Prescriptions Spéciales CPS/DC/08/2020 et du Règlement de la Consultation RC/DC/08/2020, tels que publiés dans le portail des marchés publics et le site web de l'ONICL. L'article 5 du règlement de la consultation pré-

cise la liste des pièces justificatives que tout concurrent doit fournir. Cet appel d'offres est ouvert aux Industriels fabricants d'aliments composés tels que définis par la loi 12-94 disposant d'une déclaration d'existence de l'ONICL.

Les soumissionnaires sont tenus de déposer un cautionnement provisoire, conformément au modèle prévu par le CPS. Il est établi pour la quantité maximale pour laquelle le soumissionnaire souhaite être retenu sur la base d'un montant de 20,00 dirhams par quintal.

Pour un lot donné, le soumissionnaire ne peut offrir qu'un seul prix unique. Les offres de différentiel de prix portent sur des lots indivisibles.

Le délai de réalisation de chaque lot attribué est de 90 jours. Il commence à courir à la date de commencement indiquée sur l'Ordre de Service.

La présentation et le contenu des dossiers des candidats doivent être conformes aux dispositions du Cahier des Prescriptions Spéciales précité. Les plis sont, au choix des concurrents, soit:

- déposés, contre récépissé, au bureau d'ordre de l'ONICL, à l'adresse sus indiquée;

- envoyés, par courrier recommandé avec accusé de réception;

- remis séance tenante à la commission d'évaluation des offres avant l'ouverture des plis.

Les plis déposés ou reçus postérieurement à la date et à l'heure fixée par le présent avis d'Appel d'Offres ne sont pas admis. Tout pli déposé ou reçu peut être retiré antérieurement au jour et à l'heure fixée pour l'ouverture des plis. Suite à la correspondance du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration n°C9/20/DEPP du 31 mars 2020, relative aux mesures d'accompagnement au profit des Etablissements et des Entreprises

Publics pour la gestion pendant la période de l'état d'urgence sanitaire liés à la pandémie du coronavirus « Covid-19 », les dispositions ci-après seront appliquées durant ladite période:

- La présence des représentants du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration, aux travaux de la commission d'appel d'offres, n'est plus obligatoire;

- L'ONICL est autorisé à procéder à l'ouverture des plis à huit clos au lieu de la séance publique;

- L'ONICL est appelé à prioriser le recours à la voie électronique pour l'échange et communication avec les concurrents et réduire l'usage des documents physiques.

D/N° / 06/2020

**OFFICE NATIONAL
DE L'ELECTRICITE ET
DE L'EAU POTABLE -
BRANCHE ELECTRICITE
DIRECTION TRANS-
PORT REGION CENTRE
CASABLANCA
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° TC4108741
SÉANCE PUBLIQUE**

La Direction Transport Région Centre Casablanca de l'ONEE-Branche Electricité, sise à Casablanca lance le présent appel d'offres, en un seul lot, qui concerne la maintenance des équipements contrôle commande au poste 225/60 KV de Settat.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

L'estimation des coûts des prestations s'élève à: 6 063 000,00 DH/TTC. Le montant du cautionnement provisoire est fixé à: 100 000,00 DH (Cent Mille Dirhams) [ou son équivalent en devise librement convertible]. Une visite des lieux est prévue: le Mercredi 22/07/2020 à 10H00.

- Lieu de la visite des lieux: Poste 225/60 KV Settat (Route Ben Ahmed, Km 6, Settat).

- Personnes représentant l'ONEE et qui seront

habilitées à signer le PV de la visite des lieux:

* Mr. Nizar SÂDELLAH; Chef du Service Maintenance; - email: sadellah@onee.ma; Tél: 0661.58.51.35.

Les dossiers de consultation sont consultables et téléchargeables sur le portail des marchés publics à l'adresse: <https://www.marchespublics.gov.ma/> et sur le site web de l'ONEE - Branche Electricité à l'adresse: <http://www.one.ma> rubrique fournisseurs. Toutefois, les plans et les documents techniques peuvent ne pas être téléchargeables à partir du portail des marchés publics.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être:

- soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction DAM: 65, Rue Othman Ben Affan 20000 CASABLANCA B.P. 13498 -MAROC avant la date et heure de la séance d'ouverture des plis.

- soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction DAM avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.
- soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.

L'ouverture publique des plis aura lieu le Jeudi 27 Août 2020 à 09h00 (heure marocaine) à la Direction DAM 65, Rue Othman Ben Affan 20000 CASABLANCA.

**ROYAUME DU MAROC
DIRECTION TRANS-
PORT NORD TANGER.
AVIS DES APPELS
D'OFFRES OUVERTS
N° TN1109869 ET
TN2109716
SÉANCE PUBLIQUE**

La Direction Transport Nord Tanger de l'ONEE-Branche Electricité, sise à Résidence ENNASR, n° 5, angle Rue Mly Abdelaziz et Avenue Zelouaga,

1er étage Tanger, lance le présent appel d'offres relatif à:

TN1109869: Analyses d'huile des transformateurs de la Direction Transport Région Nord-Tanger.

TN2109716: Fourniture des blocs de doublement pour câble en almélec 366mm2 et 570mm2.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

En ce qui concerne l'Appel d'Offres N° TN2109716, cette consultation est ouverte uniquement aux petites et moyennes entreprises telles que définies par l'article n°1 de la loi n°53-00 formant charte de la petite et moyenne entreprise.

L'estimation du coût de chaque Appel d'offre s'élève à: TN1109869: 239 760,00 DH/TTC.

TN2109716: 495 594,00 DH TTC.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à:

TN1109869: non prévu. TN2109716: non prévu.

Les dossiers de consultation sont consultables et téléchargeables sur le portail des marchés publics à l'adresse: <https://www.marchespublics.gov.ma/> et sur le site web de l'ONEE - Branche Electricité à l'adresse: <http://www.one.ma> rubrique fournisseurs.

Ils peuvent aussi être retirés à l'adresse suivante:

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE - BRANCHE ELECTRICITE DIRECTION TRANSPORT REGION NORD - TANGER SERVICE APPROVISIONNEMENTS & GESTION DES STOCKS

Résidence Ennassr Avenue Zellaqa 1er étage, Tanger, Tel: (212) 5.39.32.38.87-32.22.74 - 32.39.45 et Télécopieur (212) 05.39.32.54.00

Les dossiers de consultation sont remis gratuitement aux concurrents. En cas d'envoi des dossiers de consultation par la poste à un concurrent,

sur sa demande écrite et à ses frais, l'ONEE-Branche Electricité n'est pas responsable d'un quelconque problème lié à la réception du dossier par le destinataire.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être:

- Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de avant la date et heure de la séance d'ouverture des plis, à l'adresse suivante:

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE - BRANCHE ELECTRECITE DIRECTION TRANSPORT REGION NORD - TANGER SERVICE APPROVISIONNEMENTS & GESTION DES STOCKS - Résidence Ennassr Avenue Zellaqa 1^{er} étage, Tanger, Tel: (212) 5.39.32.38.87-32.22.74 - 32.39.45 et Télécopieur (212) 05.39.32.54.00

- soit déposés contre récépissé avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis, à l'adresse suivante:

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE - BRANCHE ELECTRECITE DIRECTION TRANSPORT REGION NORD - TANGER SERVICE APPROVISIONNEMENTS & GESTION DES STOCKS - Résidence Ennassr Avenue Zellaqa 1^{er} étage, Tanger, Tel: (212) 5.39.32.38.87-32.22.74 - 32.39.45 et Télécopieur (212) 05.39.32.54.00

- soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.

L'ouverture publique des plis aura lieu pour: TN1109869: Mercredi 22 Juillet.

TN2109716: Mercredi 22 Juillet. à 11h00 (heure marocaine) à la DIRECTION TRANSPORT REGION NORD - TANGER.

**ROYAUME DU MAROC
AGENCE POUR
LA PROMOTION ET
LE DÉVELOPPEMENT
ECONOMIQUE
ET SOCIAL DES
PRÉFECTURES ET**

**PROVINCES DU NORD
DU ROYAUME
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° DCT/SIGNALISA-
TION-HORIZONTALE-
VERTICALE/PMA/
AH/297-20
LOT UNIQUE
(SEANCE PUBLIQUE)**

Dans le cadre du Programme de Manarat Al Motawassit dans la Province d'Al Hoceima, il sera procédé le 24 Juillet 2020 à 10 h00, dans les bureaux de l'Agence du Nord, sis à Angle rue Sijelmassa et rue Abou Jarir, quartier administratif, Tanger, à l'ouverture des plis relatifs aux: Travaux de signalisation Horizontale et Verticale À la Province d'Al Hoceima

Le dossier d'appel d'offres peut être soit:

· Retiré du siège de l'Agence à l'adresse mentionnée ci-dessus.

· Téléchargé à partir du site électronique de l'Agence du Nord (www.apdn.ma) ou du site www.marchéspublics.gov.ma.

· Envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: Trente Mille dirhams (30 000 DH)

L'estimation des coûts des études est fixée à la somme de: Deux million Dirhams Toutes Taxes Comprises (2000000.00 DHS TTC)

Le contenu, les pièces justificatives ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 23, 25, 26 et 28 Règlement de l'Agence (02 avril 2012) fixant les conditions et les formes de passation des marchés spécifique à l'Agence du Nord et au règlement de consultation inclus dans le dossier d'appel d'offres.

Les concurrents peuvent:

· soit déposer leurs offres contre récépissé dans le bureau d'ordre de l'Agence;

· soit les envoyer par courrier recommandé

avec accusé de réception au bureau précité ;

· soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Contact

Lakhrissi Nadia
Tél.: +212.539. 94.32.88/90 - Fax: +212.539.94.19.11 n.lakhrissi@apdn.ma - Agence pour la Promotion et le Développement Economique et Social des Préfectures et Provinces du Nord du Royaume - Angle rue Sijelmassa et rue Abou Jarir , quartier administratif, Tanger

**ROYAUME DU MAROC
AGENCE POUR LA
PROMOTION ET LE
DÉVELOPPEMENT
ECONOMIQUE
ET SOCIAL DES
PRÉFECTURES ET
PROVINCES DU NORD
DU ROYAUME
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° DCT/SIGNALISA-
TION-ANIMATION TOU-
RISTISTIQUE/MEDINA/
TET/287-20
(SEANCE PUBLIQUE)**

Dans le cadre du Programme Complémentaire De Valorisation De La Medina De Tétouan 2019-2023, Il sera procédé le 22 juillet 2020 à 10h00, dans les bureaux de l'Agence du Nord, sis à Angle Rue Sijelmassa et Rue Abou Jarir, Quartier Administratif, Tanger, à l'ouverture des plis relatifs aux:

Travaux de signalisation et d'animation touristique de l'ancienne Médina de Tétouan

Le dossier d'appel d'offres peut être soit:

· Retiré du siège de l'Agence à l'adresse mentionnée ci-dessus.

· Téléchargé à partir du site électronique de l'Agence du Nord (www.apdn.ma) ou du site www.marchéspublics.gov.ma.

· Envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: Trente mille Dirhams

toutes taxes comprises 30000.00 Dirhams TTC. L'estimation du coût des travaux est fixée à: Deux millions cinq cents six mille trois cents quatre vingt Dirhams toutes taxes comprises 2 506 380,00 DH TTC.

Les échantillons et la documentation technique des articles mentionnés au CPS et au règlement de la consultation sont à déposer au siège de l'APDN au plus tard le 21 juillet 2020 avant 16h30.

Le contenu, les pièces justificatives ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 23, 25, 26 et 28 Règlement de l'Agence (02 avril 2012) fixant les conditions et les formes de passation des marchés spécifique à l'Agence du Nord et au règlement de consultation inclus dans le dossier d'appel d'offres.

Les concurrents peuvent:

· soit déposer leurs offres contre récépissé dans le bureau d'ordre de l'Agence ;

· soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

· soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Contact

Mme Alae EL AMRANI- Département marchés Tél.: +212.539.94.32.88/90 - Fax: +212.539.94.19.11 -

E.mail: a.elamrani@apdn.ma - Agence pour la Promotion et le Développement Economique et Social des Préfectures et Provinces du Nord du Royaume 3, angle rues Sijilmassa et Abou Jarir Tabari B.P.1196-Quartier Administratif CP 90020 Tanger

**ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE
L'AGRICULTURE, DE LA
PECHE MARITIME,
DU DEVELOPPEMENT
RURAL ET DES EAUX
ET FORETS
DEPARTEMENT DE LA**

**PECHE MARITIME
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 18/SAM/BG/2020**

Le 27 Juillet 2020 à 10h30 mm, il sera procédé, au bureau du chef de la division du matériel et des équipements 2^{ème} étage, bâtiment annexe du Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts (Département de la Pêche Maritime), sis au nouveau quartier administratif - haut Agdal - Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offre de prix n° 18/SAM/BG/2020, concernant l'entretien et la réparation des barrières de parking (main d'œuvre et pièces de rechange) du siège du Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts (Département de la Pêche Maritime) à Rabat, en lot unique,

Le présent appel d'offres est réservé aux petites et moyennes entreprises nationales, les coopératives ou les unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs conformément aux dispositions de l'article 156 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics tel qu'il est modifié et complété par le décret n° 2-19-69 du 18 ramadan 1440 (24 Mai 2019) et de l'arrêté du Ministre de l'économie et des finances n° 3011.13 du 30/10/2013, pris pour l'application de l'article 156 du décret n° 2-12-349 précité.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès de la Division du Matériel et des Équipements, Service des Achats et des Marchés, bureau n° 248, 2^{ème} étage du bâtiment annexe du Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts (Département de la Pêche Maritime);

- Soit, déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau précité;

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis;

- Soit les envoyer par voie électronique via le portail des marchés publics à l'adresse suivante: www.marchéspublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

publics à l'adresse suivante: www.marchéspublics.gov.ma

et à partir du site du ministère de l'agriculture, de la pêche maritime, du développement rural et des eaux et forêts à l'adresse électronique suivante: www.mpm.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 2000,00 Dirhams (Deux mille dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 70.614,00DH TTC (Soixante Dix Mille Six Cent Quatorze Dirhams Toutes Taxes Comprises).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013), relatif aux marchés publics, et de l'article 6 de l'arrêté du Ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 4 Septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les concurrents peuvent:

- Soit envoyer leur plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau n° 248, 2^{ème} étage du bâtiment annexe du Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts (Département de la Pêche Maritime);

- Soit, déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau précité;

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis;

- Soit les envoyer par voie électronique via le portail des marchés publics à l'adresse suivante: www.marchéspublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

Pour toutes vos annonces légales et appels d'offres contactez-nous :

**ADRESSE : 20-26, rue Bassatine - Immeuble Myr - Etage 5 boulevard de la Résistance - Ben Jdia - Casablanca -
Tél. : 05 22 45 75 60-63 / Fax : 05 22 54 16 67 e-mail : annonceslegales@aujourd'hui.ma**